

**DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

2024

**GROUPE
LA DÉPÊCHE DU MIDI**

I. MODÈLE D'AFFAIRES

I.A. L'activité du Groupe	03
I.B. Marques	04
I.C. Les chiffres clés	06
I.D. La gouvernance du Groupe	07
I.E. Nos valeurs	08
I.F. Nos enjeux	11

II. LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX

II.A. Elaboration des risques extra-financiers	14
II.B. Présentation de nos politiques RSE	15

III. PRÉSENTATION DES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

Nos 5 piliers RSE

III.A. ASSURER L'ÉTHIQUE DE L'INFORMATION ET DE NOS PRATIQUES	23
III.A.1. Traitement éthique de l'information	24
III.A.2. Réputation, image de nos journaux	25
III.A.3. Protection des Données	26
III.B. PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS	27
III.B.1. Gestion des ressources humaines	27
III.B.2. Sécurité	31
III.B.3. Autres informations	33
III.C. RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	37
III.C.1. La consommation de papier	37
III.C.2. Les rejets industriels	39
III.C.3. Gestion et diminution des déchets dangereux	44
III.D. PROMOUVOIR L'INNOVATION, LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET LE DÉVELOPPEMENT EN OCCITANIE	46
III.D.1. Sensibiliser aux défis de nos territoires	46
III.D.2. Education aux médias	49
III.D.3 Renforcer la cohésion sociale et l'économie du savoir sur la Région Occitanie	50
III.E. INSCRIRE NOS OFFRES, PRODUITS ET SERVICES DANS UNE POLITIQUE RESPONSABLE	53
III.E.1. Une offre responsable	53
III.E.2. Transparence de nos pratiques commerciales	56

IV. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

IV.A. Périmètre	57
IV.B. Période	58
IV.C. Définitions	58
IV.D. Les exclusions	59

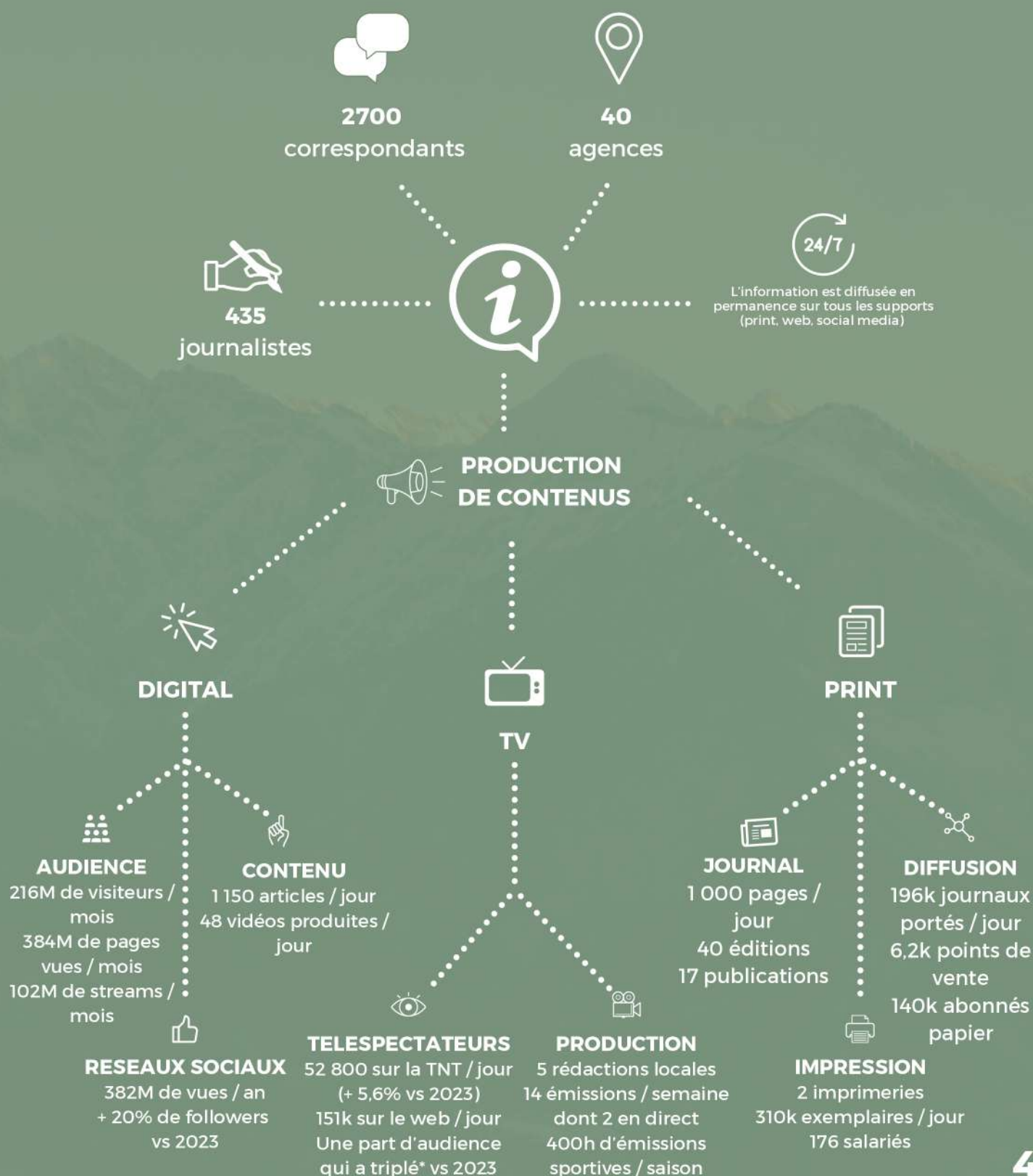


I. MODÈLE D'AFFAIRES

I. MODÈLE D'AFFAIRES

I.A L'ACTIVITÉ DU GROUPE

L'INFORMATION ET SA DIFFUSION



L'ACCOMPAGNEMENT DES ANNONCEURS



#avant-garde

Observer les usages
Décrypter les signaux faibles
Anticiper les transformations



#accessibilité

Comprendre les territoires
Ecouter les besoins
Accompagner chaque réalité



#audace

Imaginer des idées fortes
Créer du sens
Mobiliser les publics



56 M€
Chiffre
d'affaires

213
Collaborateurs

12 000
Clients

133 000
Recommandations

COMMUNICATION



Les Annonceurs

Au coeur de nos priorités, ils bénéficient de notre accompagnement et de nos conseils pour concevoir et déployer l'ensemble de leur stratégie de communication.

ÉVÉNEMENTIEL

9,1 M€
Chiffre
d'affaires

42
Collaborateurs

196
Événements

104 000
Visiteurs
+ **110 000**
Festivaliers



4 STRUCTURES

dédiées à l'organisation d'événements
pour répondre aux besoins de nos
clients, au plus près des territoires

I.B MARQUES

TITRES DE PRESSE

LA DÉPÊCHE
DU MIDI

MIDI OLYMPIQUE

Midi Libre

L'INDÉPENDANT

Centre Presse
Le journal de l'Aveyron

Le Villefrancois
LA GAZETTE du QUERCY ROUERGUE

Le Petit Bleu
D'AGEN

la Gazette
DU COMMINGES

LA NOUVELLE
RÉPUBLIQUE
des Pyrénées

Journal de Millau

SITES INTERNET

LA DÉPÊCHE

L'INDÉPENDANT

Midi Libre

MIDI OLYMPIQUE
RUGBYRAMA

CentrePresse.fr
Aveyron

Le Petit Bleu
D'AGEN

TOULOUSCOPE
Le city guide
des Toulousains

LA NOUVELLE
RÉPUBLIQUE
des Pyrénées

Journal de Millau

CHAÎNE DE TV RÉGIONALE

viàOccitanie
la chaîne avec un accent

FONDATION



Fondation
Groupe
Dépêche

SERVICES

evelyne.
L'AGENCE RÉGIE PAR LES IDÉES

LA DÉPÊCHE NEWS
DU MIDI

DÉPÊCHE EVENTS

MIDI
events

LE BIBENT
Animé depuis 1861

INDUSTRIES

L'OCCITANE
D'IMPRIMERIE

L'IMPRIMERIE DU MIDI
Les Journaux du Midi

Dépêche
interactive

DÉPÊCHE
logistique

I.C LES CHIFFRES CLÉS

8,8

millions de lecteurs par jour lisent une
info sur un des supports du Groupe

5,5

millions d'habitants dans la
zone de diffusion (15 ans et +)

14

départements



27%

des abonnements
sont numériques

2 GRANDS PÔLES

6

quotidiens

OUEST



EST

4

millions de followers sur
nos réseaux sociaux

31

éditions

194 M €

de chiffre d'affaires

I.D LA GOUVERNANCE DU GROUPE

L'ACTIONNARIAT

Son capital est familial. Ses dirigeants sont attachés à défendre toute forme d'indépendance : la totale maîtrise économique de l'entreprise est seule garante de la liberté d'action, de la souveraineté, de la gouvernance, de la libre décision de ses choix stratégiques et de son avenir.

LA HOLDING DU GROUPE

La Société Occitane de Communication

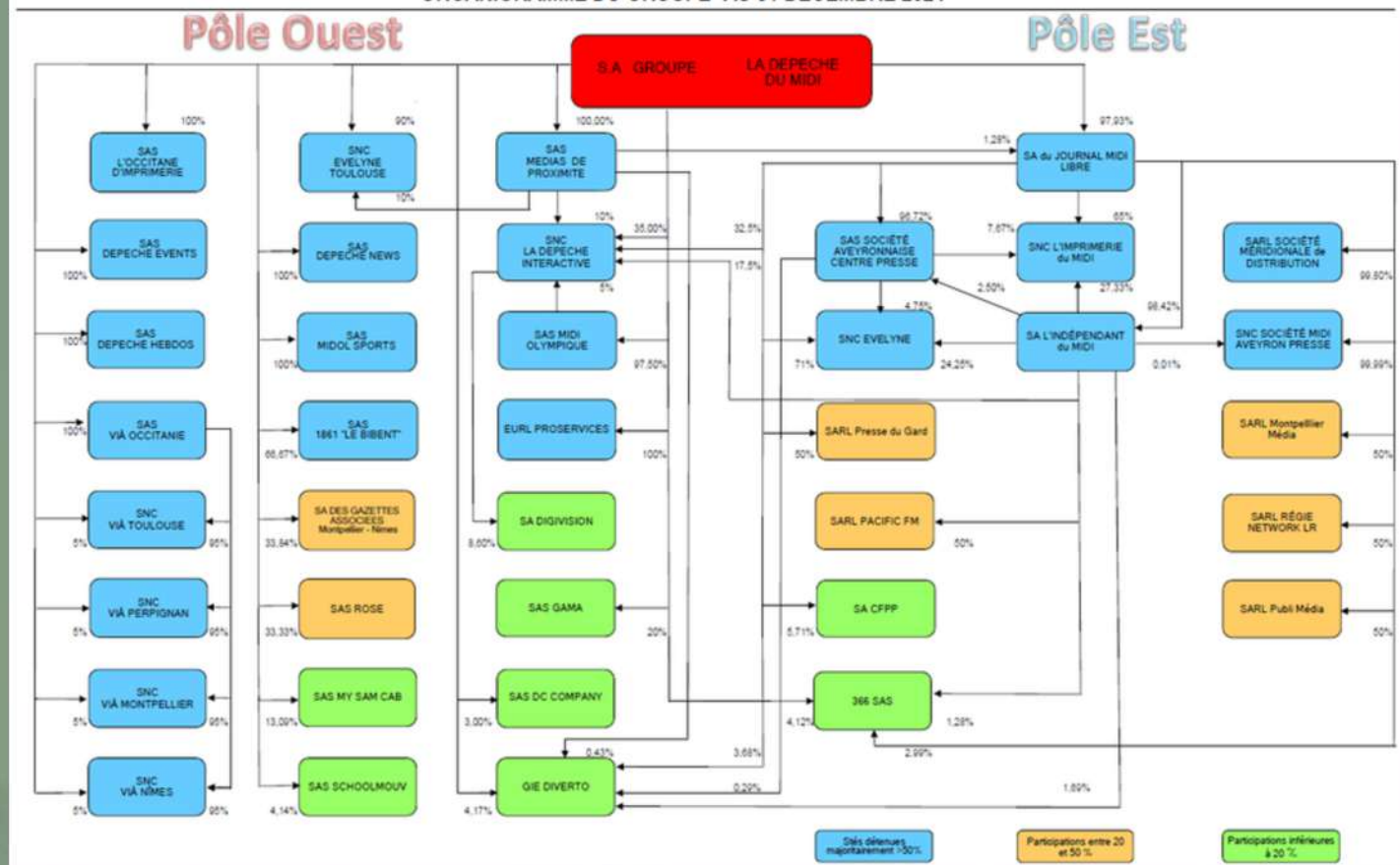
Jean-Michel Baylet	<i>Président</i>
Marie-France Marchand-Baylet	<i>Vice-Présidente</i>
Eric Laffont-Baylet	<i>Directeur Général</i>
Jean-Nicolas Baylet	<i>Directeur Général</i>
Jean-Benoît Baylet	<i>Directeur Général</i>

La Holding du Groupe détient 96.24% du capital de la SA Groupe La Dépêche du Midi, qui détient elle-même 97.93 % de la Société du Journal Midi Libre.



ORGANIGRAMME DU GROUPE

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2024



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général. Il est composé de 11 membres, dont plus d'un tiers sont des membres non-exécutifs.

Jean-Michel BAYLET : Président du Groupe et Administrateur

Jean-Benoît BAYLET : Directeur Général Midi Libre et Administrateur

Marie-France MARCHAND-BAYLET : Vice-Présidente du Groupe et Administratrice

Eric LAFFONT-BAYLET : Administrateur Délégué du Groupe et Administrateur

Véronique VEDRINE : Administratrice

Alain CHATILLON : Administrateur

Victoria BAYLET : Administratrice

Pierre Yves REVOL : Président de la SAS Pierre Fabre Finance et Administrateur

Frédéric TOURAILLE : Directeur Général Délégué Groupe La Dépêche du Midi et Administrateur

Eric GABARROT : Administrateur

Jean-Nicolas BAYLET : Directeur Général Groupe La Dépêche du Midi et Administrateur

LE COMITÉ EXÉCUTIF



Jean-Michel BAYLET
Président



Marie-France MARCHAND-BAYLET
Vice-Présidente



Jean-Nicolas BAYLET
Directeur Général
Groupe La Dépêche du Midi



Eric LAFFONT-BAYLET
Administrateur Délégué



Jean-Benoît BAYLET
Directeur Général
Midi Libre



Frédéric TOURAILLE
Directeur Général Délégué
Groupe La Dépêche du Midi



François MEILLAN
Administrateur Général



Alain BAUTE
Directeur Général Délégué
Midi Libre

I.E NOS VALEURS

Le Groupe La Dépêche du Midi est fidèle depuis près de 150 ans aux valeurs humanistes, laïques et républicaines.

Nos racines sont notre identité, porteuses de valeurs puissantes que nous revendiquons avec fierté : l'Humanisme, c'est le respect des individus, qu'ils soient lecteur ou membre de la famille Dépêche ; l'Indépendance est garante de notre liberté d'agir et de penser ; la Laïcité est l'affirmation de notre combat quotidien contre l'intolérance.

Notre groupe de presse revendique sa différence et l'assume pleinement.

Ces valeurs ont toujours été conjuguées au présent. Cette histoire est un héritage. Elle est un patrimoine collectif.

Ces valeurs rayonnent de nos colonnes jusque dans nos couloirs, définissant notre culture d'entreprise.

Nos journaux sont des créations intellectuelles et des biens culturels. La presse a un rôle essentiel dans la construction et le maintien des valeurs sociales. Midi libre, qui a fêté ses 80 ans le 27 août 2024, reste toujours fidèle à l'héritage des fondateurs, conscients de son rôle pour la démocratie et pour la liberté.

L'élaboration d'outils et d'indicateurs de fiabilité des informations permet d'aider les lecteurs et les internautes à l'exercice de leur esprit critique et de lutter contre la "fake news".

Des écrits de CLEMENCEAU aux chroniques de JAURÈS, de l'annonce de la fête votive d'un village aux plus grands reportages au fin fond du désert malien, chaque collaborateur a déposé sa pierre sur cette longue allée bordée de souvenirs qui relie notre passé le plus lointain à notre présent le plus urgent.

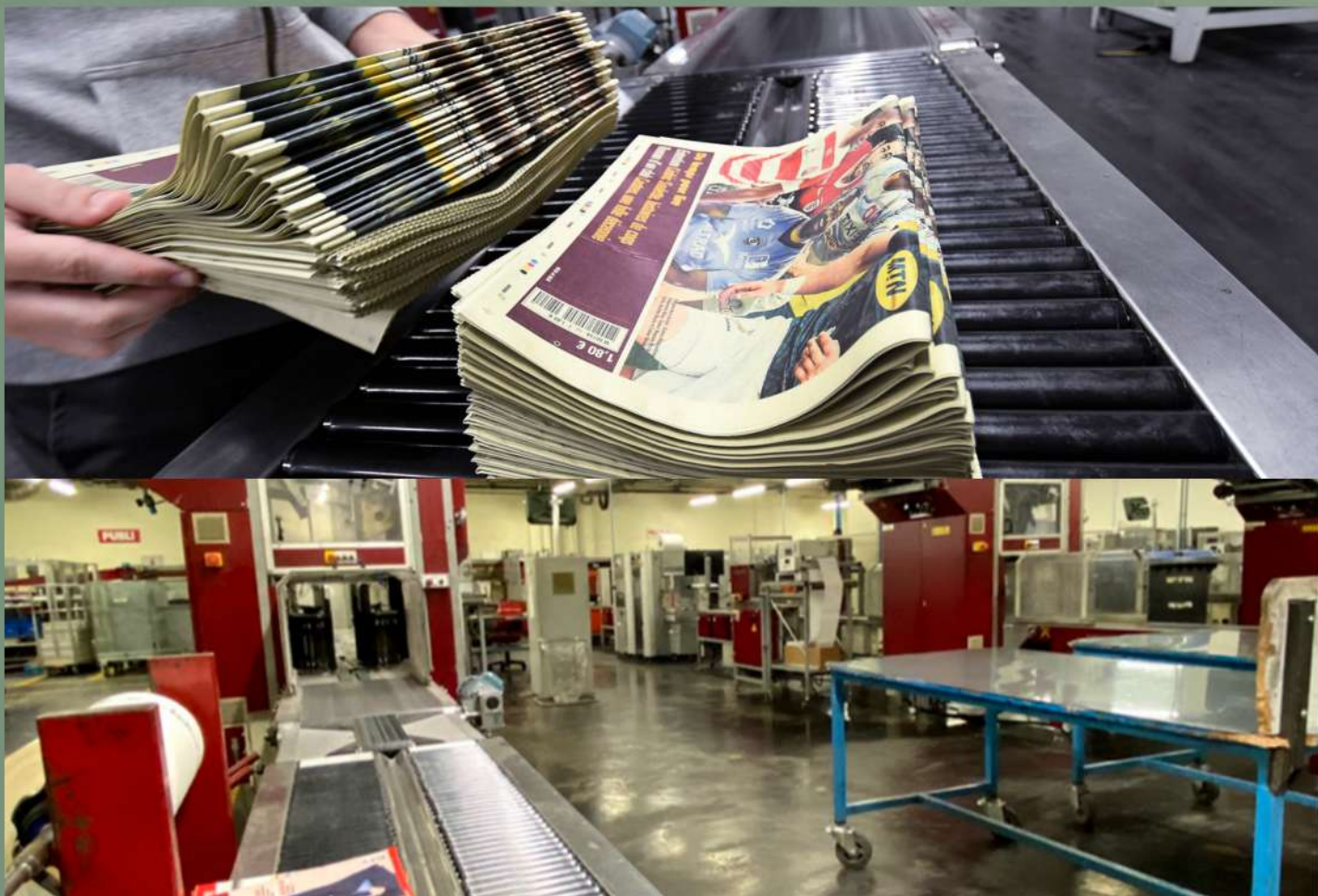


I.F NOS ENJEUX

Le Groupe La Dépêche du Midi, comme l'ensemble des Éditeurs de Presse Quotidienne, est confronté à des défis majeurs. Les évolutions sociétales, économiques, technologiques et comportementales fragilisent son équilibre financier et affaiblissent son rôle essentiel en faveur de la démocratie.

Les nouveaux modes d'information numériques engendrent la baisse significative de la diffusion des journaux papier. Les investissements publicitaires sur internet sont en pleine croissance, au détriment des supports traditionnels dont la presse papier. Afin d'assurer sa pérennité, le Groupe La Dépêche du Midi s'adapte en permanence aux tendances structurelles qui altèrent gravement ses revenus :

- **ADAPTATION** : Le Groupe se trouve dans l'obligation de réformer son modèle économique en redéployant et redimensionnant ses ressources humaines et ses moyens industriels.
- **DIVERSIFICATION** : Le Groupe a pris position sur différents marchés, dans le cadre d'une stratégie de diversification. Tout en confortant son cœur de métier, il est devenu l'un des acteurs incontournables de son territoire dans des activités comme l'événementiel, en s'associant à l'organisation du Rose Festival, qui a été reconduit en 2024 pour sa 3ème édition.
- **MUTATION** : Le Groupe s'est pleinement approprié le modèle numérique, réalisant une large part de ses audiences grâce aux succès de ses applications mobiles et sites d'information. Mais ces réussites peinent à être monétisées, en raison notamment de l'appropriation des contenus, et par voie de conséquence de la captation du marché publicitaire, par les grandes plateformes numériques, sans aucune contrepartie.

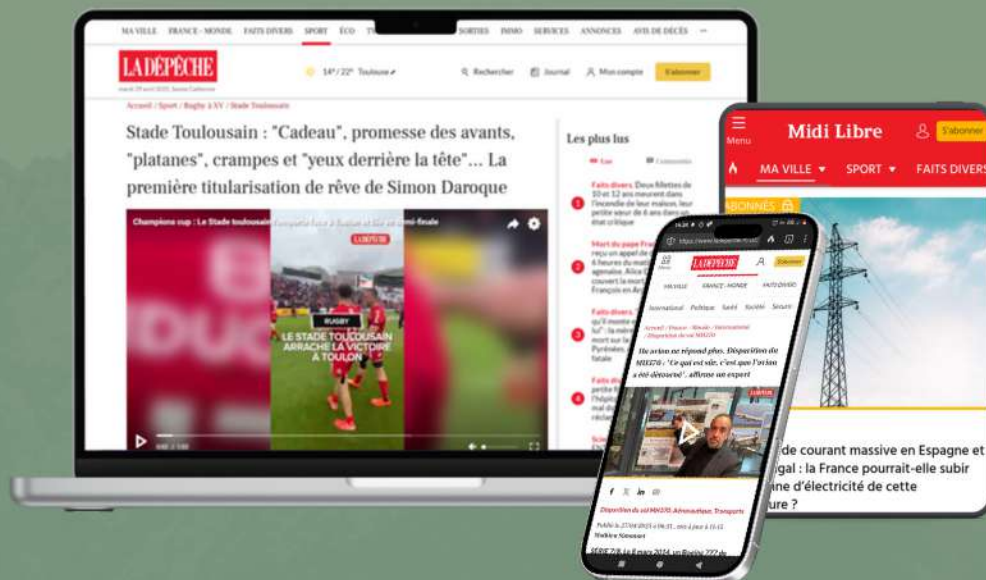


Jusqu'à présent les grandes plateformes du numérique profitaient de manière indue des contenus rédactionnels que nous produisons.

La Loi française sur le droit voisin, entrée en vigueur en septembre 2019, oblige désormais les agrégateurs d'informations à rémunérer les éditeurs de presse, pour l'utilisation de leurs contenus lors de l'indexation de leurs articles sur les moteurs de recherche. Depuis 2022, suite à la signature d'accords avec des grandes plateformes, les titres de presse ont pu bénéficier de cette rémunération avec un rattrapage depuis 2019, reconnaissant ainsi la valeur générée par les éditeurs.

S'agissant de la publicité numérique, le Groupe La Dépêche du Midi se trouve en concurrence directe avec les grands acteurs de l'internet sans pouvoir disposer aujourd'hui de la même puissance technologique.

Aussi s'est-il associé avec d'autres éditeurs de Presse Quotidienne Régionale au sein de la société GAMA dont l'objet est de prendre des participations dans des structures dédiées aux technologies digitales de la publicité. Après être entré au capital de la SAS Alliance Gravity Data Media (ciblage publicitaire), GAMA est désormais actionnaire de DIGITEKA (gestion technique et commerciale de vidéos et de leurs contenus publicitaires).



- **RÉSILIENCE** : Le Groupe entend rester l'animateur de référence de la vie démocratique sur le territoire régional. Pour cela, il met tout en œuvre afin de conforter la relation de confiance avec ses lecteurs.

Nos différents titres de presse s'emploient à leur apporter une véritable valeur ajoutée, les aidant ainsi à exercer leur rôle de citoyen.

Nos rédactions s'efforcent de combattre la concurrence des réseaux sociaux et les déviances actuelles (fake news, théorie du complot, défiance envers les organismes de presse...).

Ces enjeux constituent pour le Groupe autant de challenges que de nouvelles voies. C'est grâce à la motivation et la détermination de l'ensemble de nos collaborateurs que nos entreprises travaillent aujourd'hui à leur transformation et à l'émergence de relais de croissance.



II. LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX

II. LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX

II.A ÉLABORATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Les risques RSE ont été recensés selon leur importance et leur probabilité au regard de notre activité, nos moyens et nos outils de production. La sélection des enjeux et leur analyse a été réalisée comme l'année précédente par des groupes de travail internes à notre Société, via une approche qualitative. Cette identification des risques est basée sur nos cinq piliers que nous avons déterminés comme lignes directrices de notre politique RSE. Pour chacun d'entre eux, nous avons identifiés les enjeux les plus prégnants ainsi que les indicateurs y afférents.

Durant l'année 2024, en parallèle de notre démarche RSE, structurée selon les 5 piliers établis en 2021, le Groupe a initié la préparation de sa mise en conformité avec la Directive européenne « CSRD », dans le cadre d'une mission mutualisée avec d'autres groupes de PQR. Il était en effet prévu une application de ces nouvelles normes dès l'exercice 2025. Or, récemment les modalités d'application de la CSRD ont été remises en question, ayant notamment pour conséquence un report probable en 2027.

COMITÉ DE DIRECTION RSE 2024

DIRECTION OUEST

Frédéric Touraille
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÉGUÉ PÔLE OUEST

François Meillan
ADMINISTRATEUR
GÉNÉRAL

DIRECTION EST

Alain Baute
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DELEGUE PÔLE EST

**Pierre-Olivier
Gerbeaud**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PÔLE EST

COMITÉ OPÉRATIONNEL RSE

Frédérique Failla
DIRECTRICE JURIDIQUE/
DIRECTRICE RESSOURCES
HUMAINES ADJOINTE
pôle ouest

**Nathalie
Chaminade**
CHARGÉE DE MISSION RH
À EVELYNE PÔLE OUEST

Damien Vaillat
DIRECTEUR DE GESTION
DES RISQUES / DPO

Sylvie Seguy
RESPONSABLE SERVICES
GÉNÉRAUX PÔLE EST

Vanessa Alran
DIRECTRICE RESSOURCES
HUMAINES GROUPE

**Jean-François
Guiheneuf**
RESPONSABLE SERVICES
GÉNÉRAUX PÔLE OUEST

Roland Cholet
RESPONSABLE
COMMUNICATION
EVELYNE
PÔLE EST

Élodie Derasse
ANALYSTE RESSOURCES
HUMAINES PÔLE EST

II.B PRÉSENTATION DE NOS POLITIQUES RSE

Le Groupe La Dépêche du Midi souhaite inscrire ses activités dans une perspective de développement durable. C'est dans cette optique qu'a été initiée notre démarche RSE « Groupe Dépêche Verte » qui déploie nos actions sociales, sociétales et environnementales. Pour structurer et impulser cette dynamique du changement en lien avec les enjeux de notre écosystème territorial et plus global, le plan « Groupe Dépêche Verte » s'articule autour de 5 piliers :

- Assurer l'éthique de l'information et de nos pratiques
- Placer l'humain au cœur de nos préoccupations
- Réduire l'empreinte environnementale
- Promouvoir l'innovation, la transmission des savoirs et le développement en Occitanie
- Inscrire nos offres, produits et services dans une politique responsable

En mettant en place une telle démarche, le Groupe reconnaît ainsi déployer une responsabilité envers la société dans son ensemble. Nous comptons nous appuyer sur les idées et les initiatives de chacun d'entre nous afin d'instaurer une véritable conscience collective en rapport avec les enjeux que cela représente.

PLAN GROUPE DÉPÊCHE VERTE



A travers le Plan Groupe Dépêche Verte, c'est l'ensemble des services qui participe à concrétiser des engagements durables en matière environnementale, sociale et sociale. Des actions concrètes sur ces questions d'environnement et de biodiversité ont été menées tout au long de l'année. Parmi elles : un plan de mobilité favorisant les mobilités douces, le passage à une politique Zéro Déchet en interne ou encore un plan de sobriété énergétique global.

La sensibilisation des salariés à ces initiatives et l'incitation à un comportement plus responsable passent aussi par une communication régulière par mail et affichage.



Plan de sobriété énergétique



Kits Zéro Déchet

Valorisation des biodéchets

Nos salariés sont sensibilisés à la gestion responsable et au tri des déchets. C'est grâce à leur implication, dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise à impact, que nous valorisons désormais nos biodéchets, issus de nos deux restaurants d'entreprise. Pour 2024, nous avons ainsi pu trier 6.243 kg de biodéchets, et produire 1.127 kg de compost.



Mobilité durable



Nous encourageons la mobilité durable.
La Dépêche du Midi a obtenu en février 2024 la certification Employeur Pro Vélo. Depuis le mois de mars deux VAE de service ont été mis à disposition des salariés pour leurs déplacements professionnels au siège et un à l'agence d'Albi.



Nos collaborateurs disposent d'un accès à des applications de gestion du covoiturage domicile-travail.



ASSURER L'ETHIQUE DE L'INFORMATION ET DE NOS PRATIQUES

Enjeux	Risques	Politiques et plans d'action	Objectifs	Indicateurs de performance
<u>Traitement éthique de l'information</u>	Non fiabilité de l'information	• Charte rédactionnelle • Charte déontologique • 2 comités rédactionnels composés : Directeur de la publication/ rédac chef et juriste + Médiateur côté GDM • Médiateur de la rédaction	Conserver un haut niveau éthique et déontologique et son indépendance éditoriale	-> Les titres de presse PQR/PQD et PHR sont d'IPG -> Recours à des agences de presse, dont notre filiale Dépêche News.
<u>Réputation, image de nos journaux</u>	Dégradation de l'image de nos marques	Modération et limitation des commentaires haineux Deux prestataires pour couvrir l'ensemble des sites du groupe	Équilibre entre liberté d'expression et lutte contre les commentaires haineux	-> Bilans de modération
<u>Protection des données</u>	Non-conformité	Le Groupe, doté d'un DPO, s'attache à renforcer continuellement la protection des données personnelles • Procédure de réponse à la demande de d'exercice des droits • Veille professionnelle / l'évolution des pratiques et des nouvelles directives • Mise en place d'un outil de gestion de la conformité • Mise en conformité de nos sites internet	Instaurer la confiance de nos parties prenantes	• Moyenne de délai de traitement des demandes d'exercice des droits

PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Enjeux	Risques	Politiques et plans d'action	Objectifs	Indicateurs de performance
<u>L'employabilité</u>	Perte de compétences	Formation des populations concernées, en particulier dans le domaine de la numérisation de l'information et de la publicité.	Adéquation permanente des compétences aux évolutions des métiers et des organisations ainsi qu'aux évolutions réglementaires	• Effectif moyen • Nombre moyen d'heures de formation / Stagiaire
<u>La Sécurité</u>	Risques physiques pour les employés des centres d'impression	Priorité à la santé et à la sécurité • Un service d'infirmerie pour chacun des deux pôles • Mise en place de protocoles sanitaires • Sensibilisation des salariés	Offrir un lieu de travail sûr et sain à nos collaborateurs	• Taux de fréquence des accidents du travail • Taux de gravité des accidents du travail



RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Enjeux	Risques	Politiques et plans d'action	Objectifs	Indicateurs de performance
<u>La consommation de papier</u>	Impact de la consommation de papier sur l'environnement.	Nos achats de papier tiennent compte des aspects économiques et environnementaux : • Utilisation de types de papiers limitant l'impact environnemental • Limitation du gaspillage	Diminution de la consommation de papier Gestion des approvisionnements considérant la nature du papier et l'impact carbone des fournisseurs	• Label PEFC • Recyclage et valorisation de la gâche • Taux de gâche • Tonnage mis sur le marché
<u>Les rejets industriels</u>	Dégradation de l'environnement lié à l'activité industrielle.	Veille continue à la conformité environnementale de nos installations et processus industriels. • Mesures régulières des rejets liés à son activité pour limiter l'impact sur le milieu • Suivi et limitation des rejets • Plan de Gestion des Solvants sur nos deux sites	Diminution des émissions diffuses Préférence systématique des produits sans COV ou avec très peu de COV	• Eco label Imprim'Vert • Suivi quantitatifs de tous les rejets • Emissions de COV • Respect des normes réglementaires (aucun seuil dépassé)
<u>Gestion et diminution des déchets dangereux</u>	Pollution pouvant être générée par certains déchets dangereux	Bien qu'ils soient en petites quantités, ils font l'objet d'une attention particulière et d'un suivi précis. • Amélioration et modification de notre process de fabrication permettant de limiter l'utilisation de la chimie	Tests d'utilisation d'encre végétale	• Suivi quantitatifs et traçabilité de tous les déchets • Tonnage des déchets dangereux produits • Retraitement par des prestataires spécialisés • Respect du code de l'environnement => aucun dépassement des normes



PROMOUVOIR L'INNOVATION, LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OCCITANIE

Enjeux	Risques	Politiques et plans d'action	Objectifs	Indicateurs de performance
<u>Sensibiliser aux défis de nos territoires</u>	Ne pas être partie prenante des évolutions indispensables	Proximité et harmonie avec notre territoire • Partenariats locaux • Les Rencontres d'Occitanie • Arboretum	Offrir un éclairage nouveau sur les défis à relever pour notre territoire grâce à l'expertise des intervenants: recherche, innovation, environnement solidaire, culture, tourisme, développement à l'international, santé, sécurité, éducation, etc	• Nombre de partenariats locaux • Nombre de conférences d'une année à l'autre attente information
<u>Éducation aux médias</u>	Perte de crédibilité	Education aux médias et à nos métiers	Faire prendre conscience aux jeunes du rôle et de l'importance des médias officiels	• Nombre d'élèves participants aux visites attente justif • Nombre de stagiaires
<u>Renforcer la cohésion sociale et l'économie du savoir sur la Région Occitanie</u>	Ne pas assumer notre rôle social	Fondation d'entreprise dont la mission s'articule autour de trois programmes : • Bourse actives • Concours d'éloquence • Concerts	Apporter un soutien à des étudiants	• Nombre de bourses délivrées aux étudiants • Nombre de participants au concours d'éloquence

INSCRIRE NOS OFFRES, PRODUITS ET SERVICES DANS UNE POLITIQUE RESPONSABLE

Enjeux	Risques	Politiques et plans d'action	Objectifs	Indicateurs de performance
<u>Une offre responsable</u>	Perte de crédibilité	• Évènement annuel national "Le Monde Nouveau" • Informer nos lecteurs sur le développement durable • Projet d'obtention du Label RSE	Proposer des offres pouvant s'inscrire dans la politique RSE de nos partenaires, nous permettant d'être compétitif	-> Nombre de participants au forum LMN -> Pages d'informations "initiatives vertes" et autres projets rédactionnels
<u>Transparence de nos pratiques commerciales</u>	Perte de confiance de nos abonnés	Amélioration continue de la relation commerciale et du service. • Médiateur de consommation • Offres spéciales • Propositions de participation à des événements.	Satisfaction et fidélisation de nos abonnés	-> Procédure de suivi des réclamations et litiges.

III. PRÉSENTATION DES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

NOS 5 PILIERS RSE

III. PRÉSENTATION DES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES

III.A ASSURER L'ÉTHIQUE DE L'INFORMATION ET DE NOS PRATIQUES

L'**indépendance de la pensée et de ton** est, depuis 1870, au cœur des valeurs fondamentales de La Dépêche du Midi. Cette valeur, elle l'a affirmée en s'engageant dans les combats humanistes, laïques et républicains. Dans un contexte informationnel complexe (fake news, défiance, concurrence des réseaux sociaux,...), notre Groupe de Presse Régionale s'inscrit comme une véritable référence, un média de proximité qui crée un lien sans équivalent avec les hommes et femmes de la Région.

III.A.1 TRAITEMENT ÉTHIQUE DE L'INFORMATION

La Dépêche du Midi dispose depuis le début des années 2000 de deux chartes : l'une éditoriale et l'autre rédactionnelle. La charte éditoriale rappelle les valeurs républicaines portées par le Groupe depuis la parution de son premier titre « La Dépêche du Midi, journal de la démocratie », et les engagements vis-à-vis de son territoire et de ses lecteurs. La charte rédactionnelle reprend, quant à elle, les règles d'écriture et de déontologie qui engagent les journalistes.

Tous les Titres de presse édités par notre Groupe sont dotés d'un numéro de Commission Paritaire des Publications de Presse (CPPAP) qui atteste que les publications ont le caractère d'IPG (Informations Politiques et Générales), à l'exception du Titre MIDI OLYMPIQUE qui bénéficie du statut de magazine par la CPPAP.

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE

La Dépêche du Midi
Midi Libre

PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE

Le Journal de Millau
Le Villefranchois
La Gazette du Comminges

PRESSE QUOTIDIENNE DÉPARTEMENTALE

La Nouvelle République des Pyrénées
Le Petit Bleu d'Agen
Centre Presse Aveyron
L'Indépendant du Midi

PRESSE SPORTIVE NATIONALE

Midi Olympique



PRESSE EN LIGNE

ladepeche.fr
midilibre.fr
lindependant.fr
centrepresseaveyron.fr
rugbyrama.fr
petitbleu.fr
nrpyrenees.fr

La Commission est une instance indépendante, présidée par un membre du Conseil d'État, associant à parité des représentants des professionnels concernés (entreprises ou agences de presse) et des administrations de l'État. Elle est composée de 22 membres.

Nous avons recours à des agences de presse, dont notre filiale : Dépêche News.

III.A.2 RÉPUTATION, IMAGE DE NOS JOURNAUX

Un médiateur de la rédaction intervient sur les litiges provenant des contenus éditoriaux du pôle Ouest.

Il traite les réclamations sous l'angle déontologique en lien avec la rédaction. Son nom et ses coordonnées sont mentionnés dans l'Ours du journal de La Dépêche du Midi.

En outre, les sites internet du Groupe permettent aux internautes de poster des contributions. A cet effet, tous les sites sont tous dotés d'une charte de modération ou "de bonne conduite" qui pose le principe de la responsabilité de l'internaute sur le contenu de ses messages, et mentionnent clairement les règles à respecter et les contenus proscrits, et qui seront en conséquence supprimés.

Les internautes peuvent signaler des messages qu'ils estiment non conformes à cette Charte de modération, en cliquant sur le bouton "signaler un abus".

Plus globalement la modération des sites est assurée par des sociétés dédiées à cette fonction.

Toute allusion sexiste, homophobe ou raciste est effacée. Plus généralement, sont considérés comme des illicites (sans que cette liste soit exhaustive), les propos relatifs à : la pédophilie, l'incitation à la haine raciale et à la discrimination, la négation des crimes contre l'humanité, l'appel au meurtre, le proxénétisme, l'insulte (injures, propos grossiers, agressifs, irrévérencieux...), la diffamation (imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne physique ou morale, ou du corps auquel le fait est imputé), l'incitation à la consommation de drogues, alcool, tabac.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la Loi du 9 décembre 2016 - article 17, dites "Loi Sapin II", le Groupe a mis en place les dispositions relatives à la prévention et à la détection des faits de corruption ou de trafic d'influence. Dans ce but, un code de bonne conduite a été élaboré, et a été intégré au Règlement Intérieur au 1er trimestre 2019.

En parallèle a été établie une procédure d'alerte interne et de protection des lanceurs d'alerte, également ajoutée à notre règlement intérieur.

L'ensemble de ces dispositifs ont été communiqués aux salariés. A ce jour aucun manquement à ces règles internes n'a été mis en évidence.



III.A.3 PROTECTION DES DONNÉES

Compte tenu de la place du traitement des données dans l'exercice de ses activités, le Groupe La Dépêche du Midi a fait du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) un enjeu important.

Le Groupe, doté d'un DPO, s'attache à ce que la collecte et le traitement d'informations à caractère personnel soient effectués conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et à l'ensemble des dispositions de la réglementation française. Nous mettons en œuvre les mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles, et prenons les dispositions nécessaires afin de la renforcer continuellement, en tenant compte des principes fondamentaux.

Si la connaissance des clients est utile à l'amélioration du service et de l'offre, elle s'accompagne d'une exigence de transparence et d'exploitation légitime et proportionnée des données collectées.

L'article 12 du RGPD exige que le Responsable de Traitement réponde à la personne ayant formulé une demande d'exercice de ses droits dans les meilleurs délais, et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

Dans ce cadre, nous avons pris les dispositions permettant bien entendu de respecter la réglementation, et d'aller au-delà en réduisant autant que possible nos temps de traitement. Notre délai moyen de réponse sur l'année 2024 s'établit à 7 jours, équivalent à celui de 2023, permettant ainsi de consolider la confiance ainsi que l'image et le sérieux de nos titres.



III.B PLACER L'HUMAIN AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

En termes de politique des Ressources Humaines, le Groupe La Dépêche du Midi a toujours placé la dimension humaine au centre de l'entreprise et ceci dans une vision à long terme. Le développement des Femmes et des Hommes est un des éléments clés de la performance économique et sociale du Groupe qui évolue dans un secteur d'activité en profonde mutation. Le Groupe La Dépêche du Midi est un Groupe pérenne qui offre à ses collaborateurs un environnement stable avec des perspectives stimulantes. Celles-ci sont rendues possibles dans une entreprise dont les activités reposent sur une grande diversité des métiers, des implantations départementales et une culture d'entreprise forte.

La culture du Groupe La Dépêche du Midi, tel que précédemment rappelé, repose sur un système de valeurs durables qui constituent le ciment de l'entreprise : Indépendance, Humanisme et Laïcité.

L'enjeu dans les années à venir pour le Groupe La Dépêche du Midi est de réussir à orchestrer la relève en raison de la structure de sa pyramide des âges. Le Groupe doit anticiper les départs à la retraite en organisant la transmission des savoirs et en réussissant l'intégration de compétences nouvelles pour faire face aux mutations du secteur, notamment le développement du numérique et de la vidéo. L'enjeu est également d'être en capacité de fidéliser les salariés entrants.

L'âge moyen des salariés étant le corollaire d'une fidélité importante de ceux-ci et d'un climat social satisfaisant, il convient, tout en favorisant l'embauche de jeunes talents, de mettre en œuvre des politiques de mobilité interne afin que les salariés évoluent professionnellement et développent leurs compétences. La mobilité interne est donc encouragée et pilotée par la Direction des Ressources Humaines. Afin de favoriser la mobilité interne, toutes nos offres d'emploi sont envoyées ou publiées à l'ensemble de nos collaborateurs. Cela leur permet de pouvoir postuler aux offres qui les intéressent et d'être intégrés dans le processus de recrutement.

III.B.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La politique de développement des compétences a pour objectif l'adéquation permanente des compétences de nos collaborateurs aux évolutions des métiers et des organisations ainsi qu'aux évolutions réglementaires.

La formation est également un enjeu social fort pour accompagner la progression et la mobilité des salariés au sein du Groupe.

L'obligation de proposer à nos collaborateurs de nouvelles modalités de développement professionnel, a permis à la formation digitale de prendre sa place dans l'entreprise aux côtés du présentiel, le challenge est désormais de choisir les bonnes modalités en fonction des enjeux de chaque projet et des populations concernées.

Nos recrutements sont en lien avec nos besoins. Nous avons à cœur d'offrir des conditions de travail optimales à nos collaborateurs. Ces rapprochements physiques permettent une plus grande interaction et collaboration avec les différents acteurs du Groupe.

En fonction des besoins, nos différentes agences sont rénovées au fur et à mesure afin d'offrir un environnement de travail plus adapté.

L'EMPLOI

L'effectif moyen 2024 du Groupe est stable par rapport à 2023. Il s'établit à 1197 en 2024 et il était à 1233 en 2023. L'effectif prend en compte les embauches et les départs intervenus au cours de l'année sur l'ensemble des sociétés du Groupe. L'effectif moyen mensuel est calculé au prorata du temps de travail des salariés dans l'entreprise.

2024	Employés		Cadres		Journalistes		Ouvriers		Total 2024
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	
Pôle Ouest	81,6	31,4	203,3	2,8	191,1	25,0	67,9	3,1	606,3
Pôle Est	65,3	16,1	195,6	5,9	186,6	30,2	90,8	0	590,4

2023	Employés		Cadres		Journalistes		Ouvriers		Total 2023
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	
Pôle Ouest	79,7	30,2	205,3	2,2	183,1	29,8	70,7	4,7	604,8
Pôle Est	76,9	11,7	201,1	5,4	200,9	28,6	103,8	-	628,4

L'objectif de la politique de recrutement du Groupe est d'attirer les talents et de les fidéliser afin d'écrire une histoire commune salarié-entreprise. Néanmoins, la baisse des effectifs conduit le Groupe à adapter son plan de développement des compétences en fonction de la pyramide des âges et de la technicité des nouveaux métiers.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La formation continue des collaborateurs est un levier essentiel pour garantir l'adaptation des compétences aux évolutions stratégiques et technologiques de l'entreprise. Face aux transformations rapides des métiers et aux défis de la transition numérique et environnementale, investir dans le développement des compétences est une priorité.

Chaque année, les besoins en formation sont recensés en lien avec la stratégie de l'entreprise, les attentes des managers et les aspirations des collaborateurs. Ce travail s'appuie notamment sur les entretiens professionnels obligatoires réalisés tous les deux ans. Le plan de développement des compétences est ainsi conçu pour évoluer en continu et répondre aux impératifs d'adaptation des équipes et des organisations.

La diversification des modalités pédagogiques, qu'elles soient présentiellles, digitales (synchrone et asynchrone) ou hybrides, garantit un accès flexible et inclusif à la formation. Par ailleurs, chaque collaborateur peut mobiliser son Compte Personnel de Formation (CPF) pour compléter son parcours et développer son employabilité. Le service des Ressources Humaines reste un partenaire clé pour accompagner et conseiller les collaborateurs sur les différentes options de formation.

La gestion de la formation s'appuie sur un outil digital dédié, facilitant l'organisation administrative (convocations, suivi des inscriptions, reporting). Les feuilles de présence transmises par les organismes de formation permettent d'ajuster les données en temps réel et d'analyser les tendances.

Les offres de formation professionnelle ont évolué avec les différentes mesures de France Compétences et les critères de qualité nécessaires aux organismes pour accéder au fonds des OPCO. La mutation des offres de formation permet de proposer aux collaborateurs des modalités pédagogiques nouvelles et des solutions pour éviter les déplacements sur des zones géographiques étendues. Le challenge est désormais d'accompagner la stratégie du groupe, de choisir les bonnes modalités en fonction des enjeux de chaque projet et développer l'employabilité des salariés du groupe.

→ Sur le Pôle Est

Le plan de développement de 2024 s'inscrit dans la continuité de l'année précédente. Les ambitions initiales des plans de développement des compétences 2024 sont :

- L'adaptation aux évolutions technologiques et numériques
- L'accompagnement managérial et les parcours de progression professionnelle
- La prévention santé, sécurité et bien-être au travail
- L'engagement en faveur de la transition écologique et de la RSE

Le nombre de personnes formées en 2024 est de 573 contre 537 en 2023.

Les femmes ont représenté 62 % des salariés formés en 2024 contre 43 % des salariés formés en 2023.

La durée moyenne de formation a progressé passant à 10,89 heures en 2024 contre 10,70 heures en 2023.

On note en 2024 une légère augmentation du nombre de stagiaires due à des parcours de formation de collaborateurs sur plusieurs modules ou sessions. En matière d'égalité femmes-hommes, les tendances d'accès à la formation se sont inversées cette année, reflétant un rééquilibrage des opportunités. L'entreprise reste engagée à renforcer l'accès à la formation pour tous, à encourager les parcours de développement des compétences et à anticiper les besoins futurs pour accompagner la transformation des métiers.

Formation "Comprendre et couvrir le changement climatique"

Acteur territorial responsable et concerné, le Pôle Est a proposé à ses journalistes une formation "Comprendre et couvrir le changement climatique".

Une 1ère journée avait pour objet de mieux comprendre les causes et les conséquences du réchauffement climatique ainsi que les ordres de grandeur des différentes sources de gaz à effet de serre.



La deuxième journée a été consacrée aux moyens de raconter au mieux le climat dans chacun des sujets, en articulant enjeux scientifiques, initiatives de terrain et politiques publiques. Nos journalistes ont mis en pratique ces nouvelles connaissances pour imaginer des contenus et formats adaptés à nos audiences, qui prennent en compte les enjeux du dérèglement climatique. Cette formation, animée par la volonté d'inscrire nos offres, contenus et services dans une politique responsable, soutient parfaitement notre démarche RSE engagée depuis quelques années déjà et qui déploie nos actions sociales, sociétales et environnementales.

→ Sur le Pôle Ouest

Les grandes orientations du plan 2024 sont :

- Accompagnement des évolutions métiers et renforcement des compétences clés
- Acquisition de nouvelles compétences en lien avec les évolutions métiers
- Adaptations technologiques des compétences et maîtrise de nouveaux outils indispensables
- Accompagnement au changement
- Accompagnement aux reconversions professionnelles en interne et en externe
- Développement de la prévention et de la sécurité des conditions de travail.

Le nombre de personnes formées en 2024 est de 494 contre 321 en 2023.

Les femmes ont représenté 52,63 % des salariés formés en 2024 contre 51,71 % des salariés formés en 2023.

La durée moyenne de formation a diminué passant à 7,65 heures en 2024 contre 11,54 heures en 2023, en raison de l'augmentation du nombre de stagiaires pour un nombre d'heures de formation équivalent.

LE VOLUME DE FORMATION

2024	FEMME		HOMME		TOTAL 2024		
	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Nombre d'heures moyennes par stagiaire
Pôle Ouest	260	1 716	234	2 064	494	3 780	7,65
Pôle Est	355	3 385	218	2 855	573	6 240	10,89

2023	FEMME		HOMME		TOTAL 2023		
	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Nombre d'heures moyennes par stagiaire
Pôle Ouest	166	1 706	155	2 000	321	3 707	11,54
Pôle Est	230	2 367	307	3 377	537	5 744	10,70

III.B.2. SECURITE

Dans une entreprise dont le capital humain est le plus important, le bien-être de chaque collaborateur est essentiel. Le Groupe a à cœur d'offrir un lieu de travail sûr et sain à ses collaborateurs. La santé et la sécurité sont primordiales.

Il est doté d'un service d'infirmerie sur le Pôle Est et d'un référent HSE sur le Pôle Ouest. Ces services ont en charge la prévention et la gestion des risques d'accidents du travail. Ils collaborent également avec les Services Généraux dans l'élaboration du Document Unique de Prévention des Risques.

Chaque année, il est amené à mettre en place des sessions de sensibilisation des salariés sur leur santé au travail, la manipulation de certains produits utilisés, ou les risques liés à certains processus de travail (nuit...), en lien avec le service médical du travail dont dépend chaque Pôle. Il est également amené à mettre en place des actions de prévention en partenariat avec les mutuelles : « Halte au stress », « J'arrête quand je veux », « octobre rose »...

Chaque accident est étudié et analysé par le service d'infirmerie ou le référent HSE en collaboration avec les responsables de service, les témoins le cas échéant et les CSSCT (Commissions santé, sécurité et conditions de travail). En fonction des analyses tirées, un rappel des règles de sécurité et/ou des actions correctives sont mis en œuvre.

L'établissement de documents uniques permet de recenser de manière détaillée et précise les risques et plans d'actions menés pour faire face aux risques sécuritaires.

2024	ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE TRAJET AYANT ENTRAINE UN ARRÊT	NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT
Pôle Ouest*	8	692
Pôle Est	9	454
Total Groupe	17	1146

2023	ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE TRAJET AYANT ENTRAINE UN ARRÊT	NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT
Pôle Ouest	3	414
Pôle Est	17	1286
Total Groupe	20	1700

Le Pôle Ouest, organisé en UES, est doté d'une CSSCT. Sur le Pôle Est, les sociétés Midi Libre, Imprimerie du Midi et L'Agence sont également chacune dotées d'une CSSCT. Toutes les CSSCT du Groupe se réunissent régulièrement tout au long de l'année.

2024	TAUX DE FRÉQUENCE	TAUX DE GRAVITÉ
Pôle Ouest	7,6	0,65
Pôle Est	8,6	0,43
Total Groupe	8,1	0,54

2023	TAUX DE FRÉQUENCE	TAUX DE GRAVITÉ
Pôle Ouest	2,84	0,39
Pôle Est	15,22	1,15
Total Groupe	18,06	0,77



III.B.3 AUTRES INFORMATIONS

LE DIALOGUE SOCIAL

S'agissant des partenaires sociaux, au titre de l'année 2024, 5 accords ont été signés sur le Pôle Est et 5 sur le Pôle Ouest.

Au sein du Groupe, le dialogue social s'organise autour d'instances dédiées (5 CSE, 3 CSSCT et des représentants de proximité) et avec les partenaires sociaux. Depuis 2020, une communication interne a été mise en place par la Direction des Ressources Humaines afin de maintenir informés nos salariés.

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis plusieurs années, le Groupe sous-traite un certain nombre de prestations (mailings, courriers, mise sous pli, entretien des espaces verts) à des ateliers protégés qui visent à favoriser la promotion des travailleurs handicapés et leur accession à des emplois en milieu ordinaire de travail. Cela a été reconduit en 2024.

Le 21 novembre 2024, le Groupe Dépêche du Midi a participé à l'opération Duoday en offrant la possibilité d'accueillir, durant une journée de découverte, des stagiaires en situation de handicap.



Par ailleurs, les collaborateurs du Groupe ont été invités à participer à l'Activ' challenge, organisé par l'Agefiph. Son objectif est d'informer et de sensibiliser les collaborateurs des entreprises à travers 3 semaines de challenge.



3 semaines de défis 100% numériques pour tester vos connaissances sur le handicap

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

En matière d'égalité femmes-hommes, le Groupe respecte les principes de non-discrimination à l'embauche. L'UES du Pôle Ouest, Midi libre, L'Indépendant du Midi, Midi Media et L'Imprimerie du Midi publient l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes.

Avec l'index de l'égalité femmes-hommes, les entreprises vont pouvoir mesurer où elles en sont, sur le plan de l'égalité professionnelle. Sous la forme d'une note sur 100, l'index se compose de cinq grands critères qui évaluent les inégalités entre les femmes et les hommes dans les entreprises.

Au titre de 2024 :

- L'UES du Pôle Ouest obtient la note globale de 86/100, contre 84/100 en 2023
- Midi Libre de 86/100 contre 80/100 en 2023
- L'Indépendant du Midi de 88 sur 100, contre 92/100 en 2023
- Evelyne (ex L'Agence) de 92 sur 100, contre 78/100 en 2023
- L'Imprimerie du Midi de 85 sur 100 contre 86/100 en 2023.

Depuis 2018, chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer l'index de l'égalité hommes-femmes et rendre public le score obtenu. S'il est inférieur à 75 sur 100, elles auront trois ans pour se mettre en conformité.

Dans le cas contraire, elles seront sanctionnées financièrement jusqu'à 1% de leur masse salariale.

Les 5 indicateurs pris en compte sont :

- La suppression des écarts de salaire entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables
- La même chance d'avoir une augmentation tant pour les femmes que pour les hommes
- La même chance d'obtenir une promotion tant pour les femmes que pour les hommes
- Toutes les salariées augmentées à leur retour de congé maternité, dès lors que des augmentations ont été données en leur absence
- Au moins 4 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

En 2024, L'UES Groupe Dépêche du Midi s'est engagée à poursuivre sa politique d'égalité salariale et a conclu un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes afin de renforcer ses actions de sensibilisation et promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les domaines qui lui paraissent les plus pertinents :

- le recrutement ;
- la formation ;
- la rémunération ;
- la gestion des carrières ;
- l'articulation entre la vie professionnelle et l'exercice de responsabilités familiales ;
- Lutte contre les discriminations et prévention contre le harcèlement sexuel.

L'imprimerie du Midi a également conclu un accord relatif à l'égalité professionnelle en 2024, s'engagent particulièrement sur les thématiques suivantes : la rémunération, les promotions et la formation.

LIEN NATION-ARMEE ET ENGAGEMENT DANS LES RESERVES

En 2024, aucun salarié n'a sollicité d'autorisation d'absence au titre d'une activité d'emploi ou de formation dans les réserves opérationnelles, militaire ou, de la police nationale.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

En matière d'organisation du temps de travail, la majorité des salariés du Groupe travaille à temps complet.

Du fait de la particularité des métiers, certains salariés du Groupe occupent un emploi à horaires décalés ou de nuit (notamment le personnel technique des imprimeries). Le statut de ces salariés prend en compte ces contraintes via l'aménagement du temps de travail et la rémunération.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le Pôle Ouest propose des permanences régulières avec Action Logement et Audiens sur le thème de la retraite afin que les salariés puissent profiter de ces services. Par ailleurs, les salariés peuvent également faire appel à une assistante sociale une fois par semaine.

Le Pôle Est organise également des permanences régulières avec Action Logement et Audiens sur le thème de la retraite. Un questionnaire sur le vécu au travail a également été envoyé à Midi Libre et à l'Agence.

La Mutuelle Groupe La Dépêche du Midi a pour objet :

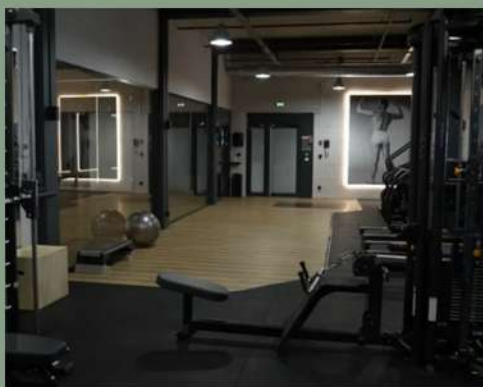
- De créer et exploiter des établissements ou services,
- De conduire des actions à caractères social, sanitaire, médico-social, sportif, culturel, ou funéraire,
- De réaliser des opérations de prévention.

Elle est propriétaire d'un ensemble immobilier de 70 logements, situé au cœur de la Métropole Toulousaine : "La Résidence Maurice Sarraut" et de 12 villas appelées "Les Villas des Tilleuls". Tout adhérent de la mutuelle peut en profiter qu'il soit salarié ou retraité. La Mutuelle Groupe La Dépêche du Midi couvre les entreprises du Pôle Ouest, L'Agence Pôle Est et l'Imprimerie du Midi.

CONVIVIALITÉ ET BIEN ÊTRE



Nous croyons fermement que le bien-être, le développement personnel et la convivialité au sein de notre entreprise sont des éléments essentiels pour créer un environnement de travail épanouissant.



ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Sur le Pôle ouest, l'Association Sportive de la Dépêche (ASD) organise tous les ans des activités sportives et physiques.

En 2024, elle a permis l'organisation de weekends de ski, de soirées bowling, de courses (l'Epicurienne, Marcher pour le téléthon notamment), mais aussi de nouvelles activités : golf, Via Ferrata, Hyrox. Il y a eu en moyenne 13 inscrits par événement, avec des pics de participation pour un weekend au ski et pour le téléthon.

Par ailleurs, le lancement de la salle de sport au siège de La Dépêche a été un succès, avec 95 inscrits en 2024. Les cours collectifs organisés trois fois par semaine ont été bien accueillis et ont attiré entre 5 et 20 participants par séance.

En mai et juin 2024, le Pôle Ouest a également participé aux challenges sportifs «Row, Ride & Run » et Festirun. Le premier se déroule sur 3 semaines et a pour objectif de lever des fonds pour la recherche de la Fondation Toulouse Cancer Santé ; le second est organisé par l'association APF France handicap pour soutenir des actions de proximité en faveur de personnes en situation de handicap.

Le Pôle Est a également participé au Festirun 2024.



Afin de favoriser les déplacements en vélo, le Groupe Dépêche a organisé au siège un atelier de réparation des vélos des salariés.

Le Groupe a participé à Octobre Rose en distribuant aux salariés des kits de sensibilisation (informations sur le dépistage et la prévention du cancer du sein, goodies, surprises sucrées pour créer un moment de convivialité et échanger sur le sujet).

III.C. RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Sur le site de Toulouse nous avons mis en place, depuis octobre 2024, un système innovant permettant de réutiliser la chaleur générée par nos rotatives. Cet investissement significatif, comprenant la modernisation de la climatisation, contribue à la sobriété énergétique. Pour 2024, pour 3 mois d'exploitation, l'économie est de 254 MWH, soit l'équivalent de 22 jours d'activité.

III.C.1. LA CONSOMMATION DE PAPIER

Sur chaque site d'impression, des équipes sont chargées du respect des règles environnementales.

a) Label PEFC

L'imprimerie du Pôle Ouest a obtenu sa certification en juin 2021, et celle du Pôle Est est certifiée PEFC depuis septembre 2019. La certification fait l'objet d'un contrôle annuel.

Cela signifie que les journaux imprimés sur nos deux sites sont issus de forêts certifiées PEFC mais aussi d'une chaîne de fabrication et de commercialisation ininterrompue d'entreprises certifiées.

Le label PEFC atteste :

- Que le propriétaire forestier qui a cultivé le bois et l'exploitant forestier qui a récolté et transporté ce bois ont mis en œuvre les pratiques de gestion forestière durable PEFC ;
- Que toutes les entreprises qui ont ensuite transformé et commercialisé ce bois ont appliqué les règles de traçabilité PEFC.

Le label PEFC garantit ainsi au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts. Gérer durablement une forêt, c'est prendre en compte ses dimensions environnementales, sociétales et économiques.

Créé à l'initiative des organisations de la filière forêt-bois-papier, des associations de protection de la nature, des consommateurs et des pouvoirs publics, PEFC est aujourd'hui le premier système mondial de certification de la gestion forestière durable.

La priorité de PEFC est de protéger durablement les forêts à travers :

- La préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau ;
- Le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ;
- Une exploitation raisonnée et respectueuse ;
- L'équilibre entre production, environnement et accueil du public ;
- La pérennisation de la ressource forestière.



b) Adhésion du Groupe à Citéo

En adhérant à Citéo, organisme dédié aux entreprises pour leur permettre de réduire leur impact environnemental, notre Groupe répond à son obligation de "Responsabilité élargie du Producteur", et permet à Citéo d'assurer la gestion de la fin de vie des papiers mis sur le marché en France.

Le Groupe La Dépêche du Midi participe ainsi à l'économie circulaire de la filière papier.

Au titre de l'année 2024, le Pôle Ouest a mis 5.380 tonnes de papier sur le marché, contre 5.848 tonnes de papier en 2023, soit une diminution de 8% par rapport à l'année précédente.

Comme en 2023, le Pôle Ouest a utilisé majoritairement du papier en fibres recyclées, et de manière moins significative du papier issu de forêts durablement gérées.

Comme l'année dernière, le Pôle Ouest n'a eu recours à aucune fibre non tracée.

Par ailleurs, la majorité des publications du Pôle Ouest comportent le pictogramme « Triman » relatif au geste de tri.

Le visuel est celui prescrit par l'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Le Pôle Est a quant à lui mis 4.629 tonnes de papier sur le marché en 2024, contre 5.042 tonnes de papier en 2023, soit une diminution de 8,2% par rapport l'année précédente.

Comme en 2023, le pôle Est a utilisé majoritairement du papier en fibres recyclées, et de manière moins significative du papier issu de forêts durablement gérées.

Comme l'année dernière, le Pôle Est n'a eu recours à aucune fibre non tracée.

Par ailleurs toutes les publications du Pôle Est comportent le pictogramme « Triman » relatif au geste de tri.

Le visuel est celui prescrit par l'ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Le papier acheté pour les journaux des éditeurs du Groupe est certifié PEFC, permettant ainsi de participer à la gestion durable des forêts.

c) Taux de gâche

La gâche représente l'excédent de papier consommé par l'imprimerie par rapport aux quantités nécessaires à la production du nombre d'exemplaires de journaux commandés par l'éditeur. Pour toute commande, les paramètres de gâche à la charge de l'Éditeur sont définis contractuellement (gâche "contrat").

Les actions de l'imprimerie sur cette gâche ont pour objectif de respecter ou d'améliorer à son profit, ces conditions contractuelles tout en délivrant un produit de qualité (gâche « réelle »). La gâche est un indicateur d'efficacité des imprimeries.

Les modalités de suivi des indicateurs de production restent propres à chaque imprimerie, et différent en fonction de leur processus industriel, et des caractéristiques des travaux qui leur sont confiés, rendant la comparaison peu pertinente. C'est pourquoi, nous avons choisi de présenter le taux de chaque pôle d'impression, plutôt qu'un taux unique pour le Groupe.

Toutefois chaque pôle effectue un suivi quotidien en kg de sa consommation de papier ainsi que de la gâche papier, permettant ainsi d'établir le taux de gâche.

La gâche comprend une partie fixe, qui peut être plus ou moins importante selon le nombre de publications et d'éditions. Pour cette raison, plus le nombre d'exemplaires commandés par l'éditeur est faible, plus le taux de gâche risque d'être élevé.

Taux de gâche	2024	2023
Pôle Ouest	16,9%	13,7%
Pôle Est	20,5%	17,8%

L'indicateur de gâche du Pôle Ouest progresse en 2024 par rapport à l'année précédente, en lien avec la diminution des tirages, ainsi qu'en raison des capacités couleurs ajoutées à nos rotatives.

Pour le pôle Est, l'augmentation du taux de gâche est à nouveau due pour cette année, à la diminution des tirages, mais également à l'arrêt de l'exploitation en juin 2024 de notre rotative numérique; en effet, 4 petites éditions, qui étaient précédemment imprimées numériquement, ne générant quasiment pas de gâche, le sont désormais en offset.

La totalité de la gâche papier, à laquelle s'ajoutent les exemplaires récupérés de journaux invendus, sont vendus à des entreprises de recyclage (ouate de cellulose, papier recyclé).

III.C.2. LES REJETS INDUSTRIELS

Les deux imprimeries situées respectivement sur le site industriel du Pôle Ouest et du Pôle Est sont classées « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE).

Elles font l'objet d'un arrêté préfectoral qui fixe les conditions d'exploitation en termes de sécurité et de protection de l'environnement.

Pour assurer la production de leurs journaux, les deux sites d'impression du Groupe La Dépêche du Midi disposent d'un atelier de préparation des plaques, d'un atelier d'impression, d'une salle d'expédition, de locaux de conditionnement, de zones de stockage de matières premières et de quais d'expédition.

Le site d'impression du Pôle Ouest est doté de 2 rotatives modernes installées en 2003, d'une capacité d'impression de 56 pages à 80000 Ex/h maxi chacune.

Le site d'impression du Pôle Est comprend 2 rotatives, installées en 1998 et 2004, d'une capacité d'impression de 48 pages, ainsi qu' une presse numérique (de 4 à 96 pages) acquise en 2020.

Les deux sites sont labellisés IMPRIM'VERT et mettent en œuvre une politique de gestion des rejets.

a) Label IMPRIM'VERT

Afin de réduire l'impact que nous avons sur la planète, le Groupe La Dépêche du Midi s'est engagé depuis 2009 pour la protection de l'environnement en adhérant au programme de labellisation d'Imprim'Vert. Nos deux imprimeries sont labellisées. Le label Imprim'Vert n'est pas obligatoire au regard de la réglementation sectorielle.

C'est un label français, créé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Ce label a ensuite été adopté au niveau national. La gestion a été confiée au Pôle d'Innovation de l'Imprimerie, qui effectue désormais les contrôles et accorde ce label aux imprimeurs répondant au cahier des charges mis en place. Ce label est accordé aux imprimeurs qui décident de réduire l'impact de l'impression sur la planète, en faisant des choix stratégiques, écologiques et made in France.

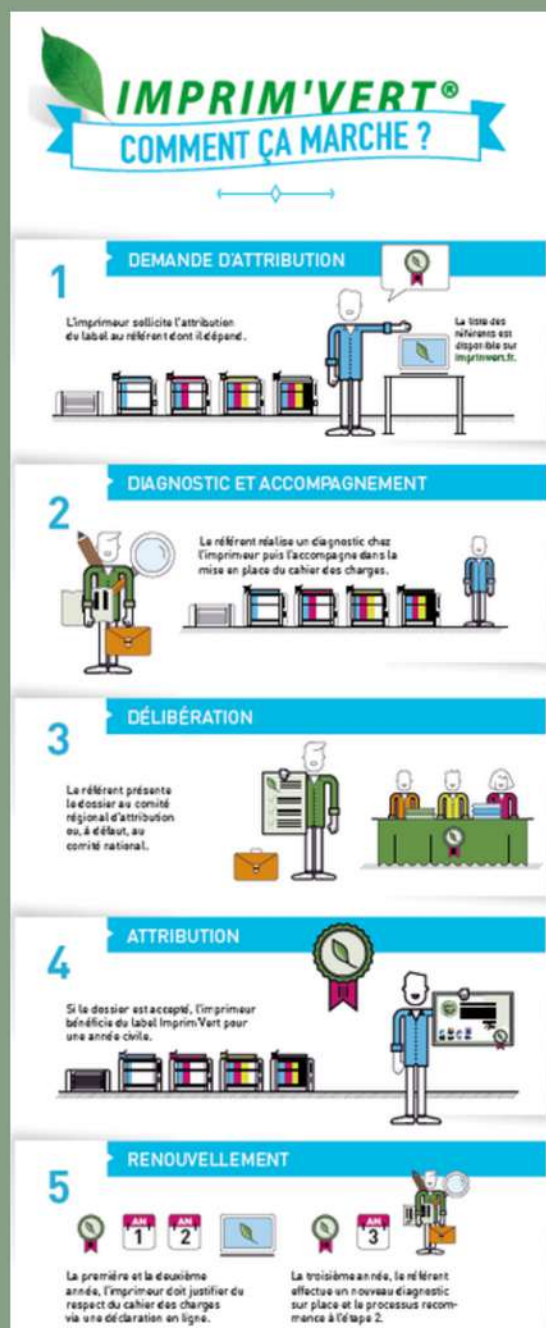
Afin d'être labellisé Imprim'Vert, l'imprimeur doit faire appel à un référent selon sa zone géographique, qui se rend sur le lieu de l'impression afin d'effectuer un diagnostic : les procédures d'impression et les produits utilisés doivent donc être en adéquation avec le cahier des charges et les obligations exigées par le Pôle d'Innovation de l'Imprimerie.

Ce Pôle délibère en fonction des diagnostics effectués. Si les procédures de l'imprimeur coïncident avec les exigences, l'imprimeur obtient le label Imprim'Vert. Afin de garantir une transparence envers ses clients et les clients de ses clients, l'imprimeur doit justifier tous les ans le respect du cahier des charges et un audit sur site est réalisé tous les trois ans afin de contrôler les installations.

Le label est accordé sur la base d'un audit sur place tous les 3 ans, ainsi qu'un contrôle annuel sur pièces.

Dans le cadre du label Imprim'Vert, l'imprimeur s'engage à respecter 5 critères afin de maîtriser son impact sur l'environnement.

- Élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation. Ces déchets sont principalement des emballages souillés, des résidus d'encre et de solvants, des DEEE, chiffons souillés, toners usagés.
- Stockage des liquides dangereux sur bassin de rétention étanche pour contenir tout déversement accidentel et séparation des produits incompatibles entre eux.
- Interdiction d'utiliser des produits classés CMR avérés ou probables.
- Sensibilisation du personnel par voie d'affichage aux bonnes pratiques environnementales dans les ateliers, par diffusion de plaquettes d'information sur les enjeux et les résultats de la politique environnementale et par la formation aux risques chimiques.
- Suivi et maîtrise de la consommation d'énergie sur la base d'un plan d'action.



b) La politique de maîtrise des rejets du Groupe La Dépêche du Midi

La politique adoptée par le Groupe La Dépêche du Midi vise à garantir la maîtrise de rejets liés à son activité d'imprimerie, à savoir, les rejets aqueux, les rejets atmosphériques et les déchets dangereux.

Les eaux pluviales non polluées rejetées vers le milieu, les émissions atmosphériques produites et le suivi de traitement des déchets dangereux sont pratiqués dans le respect des valeurs limites définies par l'Arrêté ICPE et à l'Annexe II Art. R 541-8 du Code de l'Environnement. Elle se traduit par des mesures de prévention : analyse périodique et mesures correctrices.

LES REJETS AQUEUX

Il convient de distinguer ici les rejets industriels effectués dans le réseau d'assainissement, de ceux qui rejoignent le réseau des eaux pluviales.

LES REJETS AQUEUX INDUSTRIELS

Sur chacun des 2 sites d'impression, les rejets d'eaux industriels sont canalisés et traités par des filières agréées. Aucun effluent industriel pollué n'est donc rejeté dans le milieu. Tous les polluants sont confinés sur les sites dans des cuves de stockage dédiées.

Seules les eaux de mouillage, pour l'imprimerie du Pôle Est, sont rejetées dans le réseau d'assainissement et de ce fait, font l'objet de mesures de contrôles semestrielles selon les normes AFNOR en vigueur.

Sur les dernières années, les plafonds autorisés ont globalement été respectés, hormis en mai 2022 où des dépassements ont été constatés en lien avec des travaux de peinture réalisés peu de temps avant les prélèvements.

En 2024, le ratio de biodégradabilité (DCO/DBO), alors qu'il avait dépassé le plafond en 2023, est revenu à la normale.

Par contre, les analyses semestrielles 2024 révèlent des mesures trop élevées concernant l'analyse de la Demande Biochimique en Oxygène (DBO5) et de la Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO).

MESURE OU ANALYSE	VALEUR MAXIMALE
DBO5	300 mg/l
DCO	675 mg/l
MES	350 mg/l
Azote Kjeldhal (NTK)	112 mg/l
Phospore total pt	11 mg/l
Matière Inhibitrice (MI)	2.16 mg/l
METOX total et détaillé (As, Cd, Cu, Cr, Pb, Ni, Hg, Zn)	1,15 mg/l
Substances organochlorées (AOX)	0.25 mg/l
T°	=< 30°c
PH	5,5 = < X = < 8,5
Ratio DCO/DBO5	=< 2,5

LES EAUX PLUVIALES

Les deux sites d'impression sont équipés d'un séparateur à hydrocarbure.

S'agissant du Pôle Ouest, il doit s'engager sur les 10 critères ci-dessous fixés par l'arrêté préfectoral, permettant d'évaluer la qualité des eaux pluviales rejetées vers le milieu.

Les contrôles sont réalisés tous les 3 ans par un organisme de contrôle certifié COFRAC. Le dernier contrôle prévu a bien été effectué en 2022, et le prochain aura lieu en 2025. Les résultats sont conformes, respectant les valeurs réglementaires pour chacune des mesures.

Les prélèvements sont réalisés par Qualiconsult et analysés par un laboratoire agréé. Le résultat d'analyse provient d'un autocontrôle interne. Cette obligation découle de l'arrêté préfectoral d'exploitation.

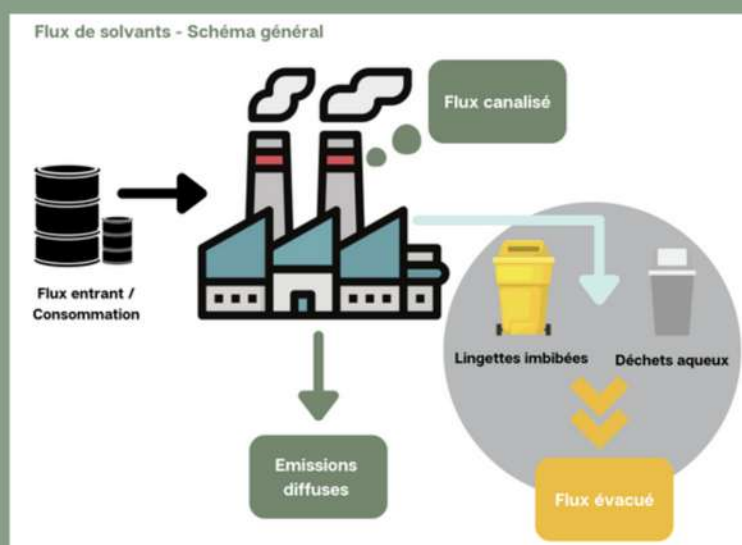
	VALEUR MAXIMALE
Température	30°C
PH	5,5 < PH < 8,5
Hydrocarbures totaux	10 mg/l
MEST	100 mg/l
DCO	300 mg/l
DBO5	100 mg/l
Phosphore total pt	10 mg/l
Azote global	30 mg/l
Argent	1 mg/l
Métaux Totaux	15 mg/l

LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Les seules émissions atmosphériques générées par les activités d'impression proviennent des Composés Organiques Volatiles (COV). Les COV peuvent être émis de manière diffuse ou de manière canalisée.

Afin de maîtriser l'impact sur la santé des personnes et sur l'environnement, le Groupe La Dépêche du Midi a défini sa politique dans le choix des produits chimiques utilisés et notamment des solvants de nettoyage qui représentent la majeure partie des émissions de COV.

Toute sélection d'un nouveau produit fait l'objet d'une validation par la médecine du travail et le référent HSE afin de ne qualifier que les produits garantissant la meilleure innocuité pour la santé et l'environnement. Les produits sans COV ou contenant peu de COV sont systématiquement préférés à des produits plus efficaces mais plus solvantés.



Le Plan de Gestion des Solvants (PGS) permet d'évaluer la conformité de ces rejets. Conformément aux dispositions de la directive européenne du 24 novembre 2010, le plan de gestion des solvants s'établit annuellement.

CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DIFFUSES

Conformément aux dispositions de l'Arrêté ICPE, le flux annuel des émissions diffuses de la halle d'impression ne doit pas dépasser 25% de la quantité des solvants utilisés, tant que la consommation de solvant est inférieure ou égale à 25 tonnes par an.

Les résultats des contrôles annuels sont consignés dans le Plan de gestion des solvants. Le Plan de gestion des solvants est actualisé chaque année. L'établissement du PGS est réalisé, pour les deux Pôles, en ayant recours à l'assistance technique du bureau d'étude Qualiconsult.

Concernant le Pôle Est, les émissions diffuses qui étaient estimées à 21,7% en 2023, ont nettement diminué pour atteindre 15,2%, en raison des efforts effectués sur le choix des produits et la maîtrise des quantités utilisées.

Pour le Pôle Ouest, les émissions diffuses sont estimées, pour l'année 2024, à 24,1 % par rapport à la masse totale de solvants entrants, contre 10,4 % pour 2023.

CONTRÔLE DES ÉMISSIONS CANALISÉES

On entend par émissions canalisées les rejets gazeux évacués dans l'atmosphère. Ces émissions sont mesurées tous les 3 ans dans le cadre du plan de mesures de contrôle des émissions de COV. Pour 2024, ces émissions sont nulles pour les 2 pôles, grâce à l'utilisation de nouveaux solvants ne contenant pas de COV.



III.C.3. GESTION ET DIMINUTION DES DÉCHETS DANGEREUX

Les produits dangereux recensés sont ceux qualifiés en tant que tel par l'article R541-8 du Code de l'Environnement (annexe II).

Ils doivent être tracés et traités conformément à la réglementation en vigueur. Le résultat des contrôles est consigné dans le Registre de Suivi des Déchets.

C'est un registre obligatoire car la législation impose de suivre le déchet de sa création à sa destruction.

L'ensemble de ces déchets sont récupérés et détruits par un prestataire spécialisé. La pesée des déchets se fait sur le site de traitement, et chaque demande d'enlèvement fait l'objet d'une signature du Registre.

La méthode de destruction des déchets est renseignée par le prestataire et reportée dans le Registre.

Les déchets dangereux issus de l'activité d'impression de nos deux imprimeries sont les suivants :

Déchets dangereux (en tonnes)	Pôle Ouest		Pôle Est	
	2024	2023	2024	2023
<u>Boues d'encre, encres liquides</u>	0,45	1,41	2,66	5,59
<u>Mélange encre- solvant</u>	11,68	0,00	0,00	0,00
<u>Mélange eau/encre mouillage solvant</u>	42,92	59,45	117,54	108,43
<u>Résidu encres numériques</u>	0,00	0	9,29	15,84
<u>Emballages vides souillés</u>	1,33	0,30	0,40	1,78
<u>DEEE : matériel électrique</u>	0,26	1,86	0,17	2,87
<u>Mélange eau hydrocarbures</u>	15,1	2,46	6,16	0,00
<u>Graisse séparateurs hydrocarbures</u>	9,00	1,25	0,00	0,00
<u>Huile noire usagée</u>	0,00	0	0,00	0,00
<u>TOTAL DECHETS DANGEREUX</u>	80,74	66,73	136,21	134,51

Globalement le volume des déchets dangereux est en augmentation de 7,8% en 2024 par rapport à l'année précédente, notamment en raison d'une quantité de mélanges eau/hydrocarbures supérieure pour les deux pôles. Ce phénomène est dû à l'irrégularité des enlèvements d'une année à l'autre. Pour le Pôle Est, aucun nettoyage de cuve n'avait eu lieu en 2023. Et le Pôle Ouest a dû réaliser deux enlèvements en 2024, alors q'un seul avait été effectué en 2023.

Au cours du processus de production, deux types d'encre sont utilisées:

- Des encres liquides destinées à l'impression des adresses d'expédition aux abonnées qui génèrent des résidus en quantité négligeable.
- Des encres pâteuses nécessaires à l'impression des journaux dont les boues résiduelles représentent un volume plus important, mais qu'il convient de relativiser. Quand on les compare à la consommation d'encre, les résidus restent très peu significatifs, soit 1 %, contre 2,8 % en 2023 :

Encres 2024	Consommation (en Tonnes)	Boues d'encres (en Tonnes)	% de résidus
Pôle Ouest	110,7	0.36	0.33%
Pôle Est	125,5	2.02	1,61%
Groupe GDM	236,2	2,38	1,01%



III.D. PROMOUVOIR L'INNOVATION, LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET LE DÉVELOPPEMENT EN OCCITANIE

III.D.1. SENSIBILISER AUX DÉFIS DE NOS TERRITOIRES

Acteur incontournable de son territoire, le Groupe La Dépêche du Midi entend par ses rendez-vous partager un élan positif résolument tourné vers l'avenir et mettre en valeur les atouts de l'Occitanie.

Afin d'accompagner ces enjeux d'avenir, le Groupe agit sur plusieurs vecteurs

A- Les partenariats locaux

Les partenariats locaux sont basés sur un contrat d'échange entre le Groupe La Dépêche du Midi et la structure concernée sur le principe d'un échange de visibilité.

Ils ont comme finalité de :

- Contribuer au rayonnement des entreprises et structures en contact avec du public ou dans l'écosystème économique (salle de spectacles, autres médias de la région, entreprises,...)
- Favoriser le maillage territorial grâce aux différentes interactions initiées dans le cadre de cette collaboration.
- Rassembler la communauté des structures grâce à une visibilité ciblée.

En 2024, le Groupe La Dépêche du Midi a passé un volume de contrats de promotion sur l'ensemble de sa zone de diffusion correspondant à la Région Occitanie sensiblement équivalent à celui de 2023. Il en a passé 120 contre 133 l'année précédente.

B- Tables rondes

Midi Libre organise tout au long de l'année des tables rondes thématiques, permettant de promouvoir des actions de professionnels sur le territoire de l'Occitanie. Il s'agit de créer un cadre d'échanges sur des sujets clés, et de les présenter au grand public.

Voici quelques-uns des sujets abordés en 2024 :

- Lab Santé du 18 décembre : "La prise en charge du handicap"
- Lab Santé du 16 octobre : "La prévention au centre des préoccupations"
- Lab Santé du 22 mai : "Sport et santé, un binôme gagnant"
- Assises de la Ruralité et de la Proximité le 26 avril à Lunel
- Lab Agri du 8 avril : "L'enjeu vital de l'installation des jeunes et de la transmission"
- Lab Agri du 8 avril : "La viticulture face aux aléas climatiques, économiques et sociétaux"
- Lab Santé du 12 mars : "Santé au quotidien"



C- Les Rencontres d'Occitanie

Après une interruption liée à période Covid, notre Fondation a relancé fin 2023 les Rencontres d'Occitanie, initiées en 2017. Rendez-vous d'échange, de partage et de réflexion, qui réunissent des représentants des juridictions, des collectivités et de la société civile de notre région et du territoire national, ces conférences-débats ont pour vocation d'informer, de sensibiliser et de questionner l'opinion publique, et de permettre l'émergence de nouvelles perspectives. Elles contribuent au développement de stratégies et d'orientations pour les acteurs et décideurs publics et privés sur des sujets majeurs d'actualité. Durant l'année 2024, trois conférences-débats

ont pu être organisées :

- « Civisme et citoyenneté » en janvier 2024 au siège de l'Indépendant à Perpignan
- « Environnement et Maltraitance animale » en mars 2024 au siège de La Dépêche à Toulouse
- « Aide Sociale à l'Enfance : Prise en charge et suivi des enfants confiés » en mai 2024 au siège de Midi Libre à Saint-Jean-de-Védas



D- Financement du Secours Tour

Le Secours Tour est une opération de bus itinérant qui se déplace l'été pour sensibiliser et former les gens aux gestes de premiers secours ainsi qu'à la prévention des risques cardiaques. Des bénévoles étudiants en médecine animent les étapes de l'évènement. Leur objectif principal est d'éduquer le grand public sur la manière d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque ou toute autre situation nécessitant des premiers secours, mais aussi de faire de la prévention sur les risques cardiaques et facteurs aggravants. Cet évènement est mené notamment par Quentin Estrade, interne en chirurgie cardiaque à Toulouse, engagé dans le secteur associatif et ayant à coeur de former un maximum de citoyens à ces gestes.

Le premier Secours Tour a eu lieu en 2023 et a été reconduit en 2024, de juin à octobre, dans les mêmes conditions, avec un soutien de 10.000€. Ainsi, notre groupe est un investisseur « historique » du projet parmi les 5 principaux qui ont permis de créer le Secours Tour aux côtés de la Mairie de Toulouse, de la Fédération Française de Cardiologie, d'AG2R La mondiale et de Kéolis. Notre groupe a aussi accompagné le Secours Tour sur leur plan média afin d'apporter de la visibilité à l'évènement.

L'inauguration de la seconde édition a eu lieu au siège toulousain, où nos collaborateurs ont pu aussi se former aux gestes et bénéficier des conseils de ces bénévoles.

Cet évènement itinérant a vocation à s'étendre à toutes les régions, avec le soutien grandissant des CHU mais aussi du Ministère des Solidarités et de la Santé ; pour dans quelques années peut être avoir une vocation nationale. Le Groupe Dépêche du Midi est fier de représenter cette initiative citoyenne d'utilité publique, destinée au plus grand nombre.



Secours
TOUR



III.D.2. L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Chaque année, le Groupe La Dépêche du Midi accueille des élèves sur ses sites de production. En 2024, 1 176 élèves ont ainsi pu visiter nos locaux, en passant par les rédactions et les salles des rotatives. Les élèves ont été accueillis sur le site de La Dépêche du Midi dans le cadre des opérations "presse à l'École", la semaine "École entreprise" ou encore pour récompenser les jeunes bacheliers ayant obtenu la mention "Très Bien".

Nous avons également accueilli en 2024, 618 élèves stagiaires, contre 438 environ en 2023.

SEMAINE DE LA PRESSE À L'ÉCOLE, LE GROUPE TOUJOURS AUSSI ENGAGÉ DANS L'EDUCATION

Du 18 au 23 mars 2024 se déroulait la 35e Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole. Comme chaque année, de nombreuses actions ont été menées par le Groupe afin de faire découvrir le monde de la presse à nos jeunes générations.

Parmi celles-ci, zoom sur deux d'entre elles.

Du côté de Montpellier, deux correspondantes de Midi Libre ont mis en avant notre journal auprès de collégiens de leurs secteurs.

D'abord, la correspondante de Clermont-l'Hérault qui a accompagné 60 élèves de 4e et 3e du collège Saint-Guilhem, au siège du journal à St Jean-de-Védas. Des jeunes qui avaient précédemment reçu la visite en classe d'un de nos journalistes.

Ensuite, c'était au tour de la correspondante de Saint-Bauzély dans le Gard de faire le déplacement avec des collégiens du collège Frédéric-Desmons de Saint-Geniès de Malgoirès. Cette fois, c'est une journaliste qui, la veille de cette visite, avait repris le chemin de la classe pour aller passer une heure avec les 4e.

Comment choisir les sujets, hiérarchiser l'info, comment titrer, réaliser la Une, ont été des questions qui ont interpellé les adolescents. Une visite de l'imprimerie, ainsi que du service des ventes et de la promotion ont ouvert les horizons de ces futurs consommateurs d'infos !



À Toulouse, plusieurs de nos collaborateurs se sont également rendus au collège voisin du siège du Groupe dans le but de partager leurs expériences professionnelles avec une classe de 3e !

Ligne éditoriale, conquête d'abonnés, recrutement, salaire, entretien des locaux, cyberattaques, organisation d'événements, production de vidéos... autant de questions abordées et auxquelles ont répondu : la DRH, la Directrice de Dépêche Events, le Responsable adjoint du service production de viàOccitanie, le Responsable des Services Généraux, la Directrice Commerciale Abonnements, le Directeur des Systèmes d'information, Eric Laffont-Baylet, Administrateur délégué en charge des Relations Extérieures, Nicolas Moscovici, Rédacteur en chef de La Dépêche du Midi et la Chargée des Relations Publiques.

Des échanges riches avec des élèves impliqués et curieux !



III.D.3. RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉCONOMIE DU SAVOIR SUR LA RÉGION OCCITANIE

A - LA FONDATION GROUPE DÉPÊCHE

Créée en 2008, la Fondation Groupe Dépêche, **première fondation d'entreprise issue d'un groupe de presse quotidienne régionale, relaie les valeurs humanistes, laïques et républicaines** qui sont l'ADN de notre Groupe. Ses missions sont à but social et éducatif.

En 2024, notre Fondation a maintenu et intensifié ses dispositifs d'aide aux étudiants, notamment grâce à ses programmes clés : Les Bourses Actives, le Concours Régional d'Éloquence et le Prix du Chef-d'œuvre.



**Fondation
Groupe
Dépêche**

DES EXEMPLES DE REUSSITE ET DE PARCOURS

Originaire de Montredon-Labessonnié dans le Tarn, **Emilie**, après l'obtention d'un Master 2 Biochimie et Génie biologique, se prépare à passer l'agrégation, et parallèlement a intégré un nouveau Master 2 Microbiologie à l'ENS Paris-Saclay pour continuer sur une thèse dans le même domaine.

Séléna, originaire de Prades (Pyrénées-Orientales), est titulaire d'un Master 2 Management et administration des entreprises spécialité innovation et marketing digital, de l'IAE de Perpignan, qu'elle a suivi en alternance. Elle poursuit ses études en Master Langues étrangères et littératures Catalan à Perpignan.

Originaire de Toulouse, **Yohan** est Ingénieur en Informatique et Réseaux, diplômé de l'INSA Toulouse. Il est aujourd'hui Ingénieur développeur pour le système spatial chez ALTEN.

LE PROGRAMME DES BOURSES ACTIVES

Grâce à ce dispositif, la Fondation permet chaque année à 250 jeunes méritants, issus de milieux modestes, de poursuivre leurs études supérieures.

Peuvent déposer leur candidature, les élèves de terminale toutes séries (générales, technologiques et professionnelles), domiciliés et scolarisés dans la Région Occitanie.

Les candidats sont sélectionnés sur des critères de revenus, d'excellence et de projet. Les éléments pris en considération sont :

- la progression du candidat et les appréciations portées par les enseignants (bulletins des classes de première et de terminale, résultats du baccalauréat) ;
- le sérieux et la maturité du candidat,
- la cohérence entre les résultats scolaires et le projet professionnel présenté.

La durée du soutien est de 5 ans maximum, et afin qu'il soit cohérent et efficace, nous présentons à chaque étudiant qui intègre le programme, ses droits en tant que boursier, ainsi que les nécessaires devoirs qu'ils entraînent, par un contrat réciproque : la Charte d'engagement du Boursier.

Le renouvellement de la bourse n'est pas automatique. Il est décidé chaque année par le Comité d'Excellence de la Fondation.

Les lauréats suivent leurs études et réalisent leurs stages sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'en échange universitaire à l'étranger (programmes ERASMUS, CREPUQ).

Pour rappel, chaque lauréat de la Fondation bénéficie :

- d'une bourse de 2 500 € par an, cumulable avec les bourses d'État ;
- d'un suivi pédagogique et d'un tutorat personnalisés ;
- d'une aide à la recherche de stages dans sa filière de formation ;
- d'un appui pour l'obtention d'une chambre du Crous,
- d'une cellule d'écoute psychologique.

La Promotion 2024

La sélection de la nouvelle Promotion 2024 s'est déroulée en juin et juillet. Nous avons reçu plus de 630 dossiers. 158 candidats ont été entendus par le jury piloté par les membres du Comité d'Excellence assistés de nos mécènes, de nos collaborateurs et collaboratrices qui connaissent parfaitement nos valeurs, des tuteurs et d'anciens lauréats qui ont une expérience réelle du soutien apporté. A l'issue de cette ultime étape, 59 nouveaux lauréats ont intégré le programme.

Cette seizième promotion a été officiellement accueillie par sa marraine et son parrain, tous deux lauréats de la Fondation : Marion HERBAUT – Promotion 2011, Cheffe de projet Talent Acquisition chez CHANEL et Mansour KHELIFA – Promotion 2008, Fondateur et Président de MicroDrive, lors de notre cérémonie annuelle traditionnelle qui s'est tenue le 19 octobre au Domaine de Bayssan à Béziers.

B - LE CONCOURS RÉGIONAL D'ÉLOQUENCE

Initié en 2006, le Concours régional d'Éloquence s'adresse aux élèves de seconde des lycées d'enseignement général et technique et aux élèves de seconde et première des lycées d'enseignement professionnel de la Région Occitanie.

La volonté initiale de cet exercice est à la fois de permettre aux jeunes de mener une réflexion collective, d'écrire en commun, et de prendre la parole en public afin de s'exprimer sur des sujets en lien avec la grande thématique des Droits de l'Homme. C'est aussi l'occasion pour eux de se prouver qu'ils sont capables de participer à un projet commun et de le porter jusqu'au bout, grâce à leurs professeurs qui s'impliquent chaque année dans cette démarche et qui font que ce concours est une réussite pour les élèves.



Edition 2024

Cette seizième édition a été parrainée par Maître Robert SPANO, Président Honoraire de la Cour européenne des droits de l'homme (2020-2022).

Les élèves avec leurs professeurs ont travaillé sur le thème : « Vos libertés essentielles ». 48 établissements ont participé et 64 candidats ont été entendus lors des sélections territoriales du 09 au 29 janvier.

La finale régionale s'est tenue à Albi, au Grand Théâtre des Cordeliers, le 08 février. Les finalistes ont déclamé leur plaidoirie devant un jury présidé par Madame le Bâtonnier du Barreau de Toulouse, Caroline MARTY-DAUDIBERTIÈRES.

C- LES CONCERTS ANNUELS

Soirées musicales 2024

En septembre - à Toulouse dans le cadre du Festival Piano aux Jacobins, avec Rolando LUNA, pianiste cubain.

En décembre - à Montpellier à l'Opéra Comédie. Un « concert cartographique », en préambule de la Quinzaine Franco-Allemande d'Occitanie qui se déroulera du 27 mars au 10 avril 2025. Nous avons eu le privilège de découvrir un concept original : une fusion artistique où la musique, interprétée par le collectif Les Affranchi.e.s et la remarquable mezzo-soprano Éléonore PANCRAZI, accompagnait en direct la projection sur grand écran de cartes uniques en illustration des différents lieux de l'Allemagne du Nord baroque où ont résidé les compositeurs des morceaux présentés.

Ces concerts sont pour nous l'opportunité de remercier celles et ceux qui soutiennent nos missions ainsi que nos fidèles lecteurs et annonceurs, et de promouvoir de jeunes talents.

Rolando Luna / Toulouse



Collectif Les Affranchi.e.s / Montpellier



D- Le FIL ROUGE : Midi Libre veut "rendre les femmes encore plus visibles dans les médias"

Le Fil rouge compte désormais près de 300 femmes inspirantes et dynamiques. Elles sont artistes, cheffes d'entreprises, start-uppeuses, manageuses ou présidentes d'associations et chacune à leur manière, elles contribuent à l'économie de notre territoire.

En 2019, nous avons fait le constat que beaucoup d'hommes s'exprimaient dans nos journaux, mais pas assez de femmes. Alors nous avons voulu valoriser la parole des expertes. Elles ont des choses à dire ! Depuis six ans, nous sommes heureux de les mettre à l'honneur chaque jour dans nos colonnes et sur notre site internet.



III.E. INSCRIRE NOS OFFRES, PRODUITS ET SERVICES DANS UNE POLITIQUE RESPONSABLE

III.E.1 UNE OFFRE RESPONSABLE

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organisation
d'événements
responsables et
engagés



A- Des Salons proposant des solutions

1)- Le Monde Nouveau / www.lemondenouveau.fr

Il s'agit d'une opération d'envergure nationale, un salon forum grand public, gratuit, dont le thème regroupe tout ce qui contribue à préserver la planète dans les divers secteurs d'activités, que ce soit l'environnement, la santé, le bien-être, l'agriculture, l'alimentation, les énergies renouvelables, l'aménagement du territoire, l'habitat et la mobilité.

La cinquième édition a été organisée au complexe Planet Ocean Montpellier du 4 au 5 octobre 2024.

L'organisation donne l'exemple depuis 2023 en réalisant un événement responsable, partageant ses engagements, grâce à sa propre charte RSE.

2)- Le Salon du Littoral / www.littoral-expo.com

Événement unique en Occitanie, le Salon du Littoral se positionne comme une plate-forme de rencontres et d'échanges réunissant tous les professionnels du marché à la recherche de solutions innovantes.

En 2024, il s'agissait de la 7ème édition qui a mis en évidence les SOLUTIONS DE DEMAIN.

Les 4 grandes thématiques étaient les suivantes :

- L'année de la mer
- Restauration et biodiversité
- Les sujets brûlants du moment (éolien, sécheresse, nouveaux métiers et formations)
- Aménagement, les solutions d'avenir pour allier économie et préservation littorale



B- La Dépêche Rose



Ensemble l'Association Rose Festival et la Dépêche du Midi ont donné l'opportunité aux jeunes des parcours de médiation de co-écrire chaque jour le journal participatif du Rose Festival en Occitanie.

"Avec les projets de Médiation, on veut écrire l'histoire du festival sur notre territoire, comme un projet capable de répondre à notre désir de transmettre et à "l'envie d'en être" de tous et, plus encore des jeunes. Notre but est de rendre les festivaliers acteurs du Rose et de former la génération à venir." L'Association Rose

"Acteur engagé sur le territoire d'Occitanie, la Dépêche du Midi prend toute sa responsabilité dans l'éducation aux médias :

Accompagner les jeunes pour une bonne compréhension des univers médiatiques, renforcer leur capacité d'analyse et développer l'esprit critique.

C'est tout l'enjeu de ce Comité de rédaction du Rose ! Une belle collaboration avec l'Association Rose pour embarquer les jeunes dans la découverte du métier de journaliste et les coulisses du festival." La Dépêche du Midi

De cette manière, 3 journaux Dépêche Rose de 4 pages, co-écrits avec des jeunes issus des structures associatives locales, ont été imprimés sur nos rotatives puis distribués gratuitement à tous les festivaliers.



C- Sensibiliser, Informer et Aider nos lecteurs



Nos rédactions se sont engagées en faveur de la prise de conscience et de la mobilisation afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Nos journalistes ont bien compris que le sujet est au cœur des préoccupations de nos lecteurs, et qu'il existe une véritable attente d'informations et de solutions. Outre le traitement de l'actualité liée à ces sujets, des suppléments thématiques, des rendez-vous réguliers font désormais partie de nos contenus.

Le Groupe a un rôle extrêmement important dans le traitement des questions environnementales et climatiques, au même titre que l'ensemble de la presse.

L'Alliance de la presse d'information générale avait notamment présenté le 8 février 2023 les résultats d'une étude réalisée par l'Observatoire Société et Consommation (ObSoCo) et Aday, démontrant la progression de la contribution éditoriale de la presse française à la prise de conscience du grand public. (La couverture médiatique sur les sujets de la transition climatique avait progressé de 11% entre 2021 et 2022)

III.E.2 TRANSPARENCE DE NOS PRATIQUES COMMERCIALES

Nos services s'attachent à tout mettre en œuvre afin d'offrir une expérience client optimale. La confiance que nous pouvons offrir à nos abonnés, et donc leur fidélisation constituent un enjeu permanent.

Outre le contenu de nos journaux, nous sommes en mesure de proposer à nos abonnés de nombreux services : plusieurs formules d'abonnement, portage à domicile, avantages grâce au club abonnés, participations à des événements, newsletters ,...

Cela passe par la qualité de nos produits et services, mais également par la transparence de nos pratiques.

Depuis 2017, nos abonnés peuvent avoir recours gratuitement à un organisme de médiation de la consommation, s'ils le jugent nécessaire. Cette entité de médiation est agréée par la Commission d'Évaluation et de Contrôle de la Médiation (CECM).

Notre Service Relations Client est à la disposition de nos abonnés quel que soit leur préoccupation : renouvellement d'abonnement, suspension d'abonnement, livraison non conforme, retards de livraison, problème technique, réclamations,...

En 2021, afin d'accroître la qualité du service, un système de Diffusion d'Information Vocale Automatisée (DIVA) a été mis en place au Pôle Est. Les clients, qui seraient concernés par un incident, sont ainsi informés préalablement, évitant ainsi une probable réclamation.

Nous veillons au respect de nos engagements inscrits dans le contrat d'abonnement. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la bonne distribution de nos journaux qui constitue un défi logistique important.

Afin de suivre et d'améliorer la qualité du portage du journal, des outils dédiés ont été mis en place. Tous les incidents sont répertoriés au plus fin, par plateforme, par porteur, par motif afin d'en mesurer les évolutions, d'être analysés, et enfin de pouvoir apporter les correctifs adéquats.

Ce suivi permet également, à l'occasion d'un dysfonctionnement, de pouvoir informer, répondre ou expliquer aux abonnés, et le cas échéant ajuster leur abonnement en conséquence.



IV. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

IV. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

IV.A PÉRIMÈTRE

PÔLE OUEST

- Groupe La Dépêche du Midi
- evelyne
- L'Occitane d'Imprimerie
- Médias de Proximité
- La Dépêche Interactive
- Dépêche Events
- Midi Olympique
- Midol Sports
- La Dépêche News
- Dépêche Hebdos
- Proservices
- viàOccitanie
- viàToulouse
- viàMontpellier
- viàPerpignan
- viàNîmes
- 1861 (Le Bibent)

PÔLE EST

- La Société du Journal Midi Libre
- L'Indépendant du Midi
- Société Aveyronnaise Centre Presse
- L'Imprimerie du Midi
- evelyne
- Société Midi Aveyron Presse
- Société Méridionale de Distribution

Chiffres d'Affaires 2024	En K€	En %
Pôle Ouest	99 499	52,3
Pôle Est	90 907	47,7
Groupe La Dépêche Du Midi	190 406	100

- L'UES : l'Unité Économique et Sociale est composée de l'ensemble des entités juridiques du Pôle Ouest à l'exclusion des 5 sociétés vià et de la société 1861.
- L'UES du pôle Ouest représente 96,2 % du chiffre d'affaires du Pôle Ouest.
- Le périmètre de la DPEF (UES du Pôle Ouest + Pôle Est) représente 98 % du chiffre d'affaires du Groupe.

IV.B PÉRIODE

Les données collectées couvrent la période courant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

IV.C. DÉFINITIONS

La gâche papier

Elle représente la quantité de papier qui ne peut pas être utilisée pour l'impression d'un produit fini. Il s'agit du papier qui avant et pendant la production est perdu et passe à l'état de déchet. Les quantités permettant d'établir le taux de gâche (consommation de papier et gâche), sont pour chacun des pôles, collectées en kg. Cependant, en raison de processus de collecte de l'information et de mode de calcul qui diffèrent, les taux de gâche entre les deux Pôles ne sont pas comparables.

Les émissions de COV

Il convient de mentionner un point de discordance entre les deux Pôles. Les chiffons utilisés pour le nettoyage du matériel d'impression, et imbibés de solvants, sont lavés et réutilisés. Dans le cadre du PGS, les solvants qu'ils contiennent doivent être pris en compte. Dans ce but, un coefficient estimatif de proportion de solvants est utilisé. Il est à noter que son évaluation par notre prestataire est disparate (30% pour le Pôle Ouest, et 60% pour le Pôle Est), et mériterait ainsi une harmonisation des hypothèses retenues.

L'effectif moyen

L'effectif moyen est calculé en fonction du nombre d'heures travaillées par salarié sur le total des heures en ETP. Il comprend les CDI, les CDD ainsi que les contrats professionnalisant.

L'effectif moyen annuel est déterminé par année civile (du 1er janvier au 31 décembre), tous établissements confondus. Il est égal à la moyenne des effectifs mensuels divisée par 12 mois.

La Formation

Les 2 indicateurs suivis sont le nombre d'heures de formation et le nombre de stagiaires. Le stagiaire est une personne qui a assisté à une session de formation. Un salarié peut être comptabilisé comme 2 stagiaires s'il a suivi 2 formations différentes.

Le temps passé à l'école pour les alternants n'est pas retenu. Les formations de e-learning sont prises en compte. Les formations à cheval sur deux exercices sont enregistrées dans le premier. Une formation d'une journée dure 7h.

Les formations externes contribuent à une majeure partie des heures de formation.

Les heures de formation effectuées en e-learning sont également comptabilisées. Pour les formations effectuées en interne, ce sont davantage des formations dites à distance : Nous utilisons les outils de communication habituels. Ce sont des formations digitales (et non pas des modules d' e-learning avec des développements informatiques et des modules de validation),

Accident du Travail et jours perdus

L'indicateur retenu est le nombre d'accidents du travail déclarés et reconnus comme tel durant l'exercice. Le nombre de jours perdus engendrés par ces accidents s'étant produit en N-1 sont également comptabilisés. Les jours perdus pour absence ne prennent pas en compte le jour de l'accident.

Pour les calculs relatifs au taux de fréquence et au taux de gravité, sont comptabilisés les accidents avec arrêts constatés au cours de l'année ; les rechutes éventuelles intervenant sur une autre année ne seront pas comptabilisées comme un nouvel accident du travail.

Les accidents de trajets ne sont pas non plus comptabilisés dans le calcul.

Les heures travaillées

Cet indicateur permet de calculer le taux de fréquence en terme d'accident du travail. Il est pertinent de prendre en compte les heures auxquelles les salariés sont exposés au risque. Ainsi cela ne prend pas en compte les temps de congés et maladie. Les heures travaillées sont valorisées de manière théorique sur les deux pôles (à partir des heures payées).

Les contrats de promotion

Les contrats recensés au titre de la présente déclaration sont les contrats d'échange de visibilité passés entre le Groupe La Dépêche du Midi et des acteurs culturels et sportifs locaux principalement. Les contrats de marketing et de radio et de diffusion ne sont pas comptabilisés.

IV.D. LES EXCLUSIONS ENVIRONNEMENT

L'activité de transport

Les informations relatives aux conséquences des activités sur le changement climatique, notamment les postes d'émissions directes et indirectes de GES liées aux activités de transport amont et aval de l'activité n'ont pas été évaluées sur l'exercice. Le groupe avait évalué l'impact de ces émissions de GES en 2020 et la part d'émissions liées aux activités de transport amont et aval a été évaluée comme non significative au regard de son bilan Carbone 2020 pris dans son ensemble. Cette évaluation n'a pas été renouvelée depuis, mais dans la perspective de l'application de la CSRD, le Groupe va œuvrer afin de disposer en la matière d'une information annuelle périodique et fiable. Ainsi nous ne présentons pas cette information pour notre DPEF 2024.

Les plaques d'impression en aluminium

La consommation des plaques est liée au nombre total de pages imprimées en quadrichromie, noir ou bichromie et du nombre d'exemplaires. Elle est également impactée par le nombre de pages différentes entre les différentes éditions. La consommation des plaques n'est pas un indicateur d'efficacité de l'imprimerie. Les plaques fournies par notre prestataire sont composées à 98% d'aluminium.

A l'issue du processus de fabrication du journal, elles sont reprises par notre prestataire en charge de la gestion des déchets (PAPREC) afin d'être revendues à des fonderies en vue de la fabrication d'autres produits. C'est la raison pour laquelle l'indicateur du papier a été préféré à celui des plaques.

Les encres

La typologie de l'encre utilisée est fonction du processus de fabrication du journal utilisé par l'imprimerie, en l'occurrence, en Offset et sans séchage. (Encre Coldset)

Il apparaît, ici également, moins pertinent de retenir cet indicateur que celui du papier, puisque la consommation d'encre est assez peu impactée par la maîtrise du processus d'impression. Les papiers imprimés récupérés sont recyclés vers diverses filières selon leur qualité.

Selon les différents circuits de recyclage en papeterie, ces papiers subissent un désencrage au cours de la préparation de la pâte à papier renvoyée en machine à papier. Dans le cadre de la prestation externalisée de recyclage du papier que nous avons confiée à PAPREC, ce prestataire le revend selon différentes catégories aux papetiers.

SOCIAL

Autres exclusions

Le Groupe n'estime pas être porteur de risques ou d'opportunités majeurs sur les sujets de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire, de respect du bien-être animal et d'alimentation responsable, équitable et durable.

GROUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI

VERTE